L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Vol. II, Numéro 33 Le numéro, 5 sous. "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte"—*Racine.* Sudbury, Ont., jeudi, 3 février 1944

Lettre d'Ottawa

DANS LE DISCOURS DU TRONE, LE PARTI LIBERAL NOUS EXPOSE TOUT SON NOUVEAU PROGRAMME

Le programme législatif de la session est très chargé.—L'une des principales mesures concerne les allocations familiales.—On estime à 600 millions de dollars le coût annuel, pour le fédéral, du plan de sécurité sociale de M. King.

(De notre correspondant particulier)

Ottawa. — La session fédérale de 1944, attendue depuis si longtemps, est enfin ouverte. Le discours du Trône revêt, cette année, une importance particulière. Ainsi qu'un quotidien d'Ottawa l'écrivait, ce document est "plus que le squelette des projets de loi d'une session. C'est tout un programme qu'il comporte: le programme nouveau du Parti libéral, adapté à l'après-guerre, mais, en particulier, aux prochaines élections générales".

Voilà vingt-cinq ans que les libéraux n'ont pas touché à leur programme. M. King a senti le besoin de le reviser et de l'améliorer. Les autres partis politiques, d'ailleurs, en ont fait autant du leur. A leur congrès national tenu à Winnipeg, à l'automne de 1942, les conservateurs progressistes ont élaboré un nouveau programme, que leur nouveau leader, M. John Bracken, développe et précise depuis. La C.C.F. a mis à point son programme. Le Bloc populaire canadien en a sorti un nouveau. Le premier ministre a inséré son programme rénové dans le discours du Trône.

DIVERSES MESURES ANNONCEES

M. King veut immédiatement en réaliser une parti qu'il présentera sous forme de mesures législatives au cours de la session. Afin d'aider aux lecteurs de ce journal à suivre le cours des débats, nous nous permettrons d'indiquer tous les projets de loi que le discours annonce pour cette session.

1) Le gouvernement soumettra une mesure visant à étendre le principe de l'aide mutuelle de façon que puissent être fournis des secours, aussi bien que du matériel de guerre, aux pays occupés, à mesure qu'ils seront libérés du joug de l'ennemi.

2) Le parlement sera appelé à approuver la participation du Canada à l'établissement d'un organisme international ayant pour objet de favoriser la sécurité nationale grâce à une collaboration d'ordre international.

3) On soumettra à l'approbation du parlement une mesure prévoyant des primes de service de guerre pour tous ceux qui ont servi dans les forces armées ainsi que d'autres mesures qui s'ajouteront au programme actuel de rétablissement.

4) Afin d'aider à la conversion des usines de guerre et à l'exploitation des petites et moyennes entreprises industrielles, le gouvernement demandera aux Chambres d'approuver la création d'une Banque d'expansion industrielle qui sera une filiale de la Banque du Canada.

5) Il sera présenté une mesure visant à asurer ou à garantir des crédits d'exportation et l'on est à prendre des dispositions pour étendre les services des commissariats de commerce à l'étranger, en vue d'aider à créer pour l'après-guerre des marchés d'exportation aux industries primaires et secondaires.

6) Afin d'aider à assurer aux enfants de la nation un minimum de bien-être ainsi qu'à leur procurer autant que possible des avantages égaux dans la vie, le parlement sera appelé à approuver une mesure établissant des allocations familiales.

7) Comme le moment approche rapidement où un ministre de la Couronne devra être chargé de chacun des trois grands aspects du programme d'après-guerre, le gouvernement demandera aux Chambres d'approuver l'établissement des ministères suivants: **un ministère des Affaires des anciens combattants**, dont relèveront la réhabilitation et la réintégration dans la vie civile des membres de nos forces armées, ainsi que l'administration des pensions et allocations aux anciens combattants; **un ministère de la Restauration**, ayant pour mission de promouvoir et de coordonner des plans relatifs à l'exploitation des ressources nationales et à l'embauchage pendant l'après-guerre; **un ministère du Bien-Etre social** qui élaborera et contribuera à appliquer les mesures du gouvernement fédéral dans les domaines de la santé publique et de l'assurance sociale.

8) Afin d'assurer à l'agriculture la stabilité économique, le parlement sera appelé à prendre des dispositions pour fixer un prix minimum aux principaux produits de la ferme.

9) Le gouvernement révisera, enfin, la loi des banques et verra à pourvoir les hommes et les femmes servant dans les forces armées de moyens suffisants pour exercer leur droit de suffrage.

LA SESSION SERA-T-ELLE LONGUE?

Voilà un programme législatif fort chargé. Si le parlement veut passer à travers, sans parler des débats sur le discours du Trône, sur le budget, sur les diverses branches de l'effort de guerre, sur les crédits de chaque ministère, et des autres discussions qui surgiront sûrement, il en a pour au moins six mois. M. King a taillé de l'ouvrage au parlement, comme s'il devait y avoir une session normale, bien que certaines gens soient convaincues que M. King tiendra une courte session et que, après cela, il en appellera au peuple. En tous cas, tout se passe comme si la session devait être longue. Mais avec M. King on ne sait jamais ce qui peut survenir. Il est toujours libre de demander la dissolution du parlement au moment où il le désirera.

Tout ce programme législatif n'est qu'une partie du programme nouveau du Parti libéral que le discours du Trône annonce. Ce document contient encore les points suivants:

1) Pour relever notre niveau d'existence, il nous faut accroître le chiffre de nos importations. Conformément aux principes de la Charte de l'Atlantique, on est à étudier avec d'autres pays les ententes nécessaires pour éliminer les barrières commerciales et faciliter l'échange de denrées entre toutes les nations après la guerre.

2) Le gouvernement établira un régime national d'ensemble de sécurité sociale, dans lequel s'intégreront les activités fédérales et provinciales et qui comprendront une assurance-santé d'application nationale, exigeront de nouvelles consultations et une collaboration étroite avec les provinces. Après signature d'accords acceptables avec les provinces, le gouvernement recommandera l'adoption de certaines mesures visant à assurer une aide fédérale à un système national d'assurance-santé ainsi qu'un régime national contributoire de pensions de vieillesse sur une base plus généreuse que celle qui est actuellement en vigueur.

LE COUT DU PLAN SOCIAL

Ce sont les allocations familiales et le régime national d'ensemble de sécurité sociale qui, dans ce programme, attirent surtout l'attention. De quelle façon le gouvernement fédéral procédera-t-il et combien cela coûtera-t-il? Voilà ce qu'on se demande. Les adversaires des allocations familiales déclanchent déjà une campagne là-contre. Ils prétendent que les projets de M. King nous jettent dans le royaume de l'utopie.

Le rapport Marsh recommandait de verser mensuellement $9.00 par enfant. Mais on dit que le gouvernement serait d'avis de verser $7.00 par enfant par mois. Charlotte Whitton, experte en questions sociales, prétend que le plan du gouvernement coûtera $400,000,000. Mais

(suite à la dernière page)

Vol arrêté à temps

Un autre vol dans un magasin de Sudbury a été évité par l'arrivée de la police de la ville, pendant que le voleur cherchait à pénétrer dans l'édifice. Les constables Marc Tinkis et Ernie Turpin faisaient la patrouille le long de la rue King vers trois heures du matin quand ils ont vu quelqu'un enlever une vitre à l'arrière de l'épicerie Marcotte, sur la rue King. Faisant enquête, ils ont saisi Fernand Couture, âgé de 21 ans, et demeurant à 253 rue Wilma. Il est comparu en cour de police et fut accusé d'avoir tenté un vol. Il a plaidé coupable et a comparu le 31 janvier pour sentence. Il a avoué en cour qu'il avait essayé un peu plus tôt de voler le magasin Morin, sur la rue Laforest.

Autre blessé en Italie

Un autre homme du district de Sudbury a été blessé sur le front en Italie. Le dernier blessé est le soldat Léo-J. Laframboise, qui a été blessé et brûlé gravement en service actif. Les nouvelles parvenues à son épouse, Mme Laframboise, de 658 rue Kingsway, à Sudbury. Le soldat Laframboise est né à Massey, il y a 23 ans, fils de M. et Mme James Laframboise. Ses parents demeurent à présent à Espanola. Il a été instruit à l'école publique de Lee Valley, et à l'école Technique de Sudbury. En 1940 il est allé à Timmins où il travailla quelque temps avant de s'enrôler, au mois de juin 1942. Il fut envoyé outre-mer la même année, au mois de décembre, et fut transféré en Italie, au mois l'octobre, l'an dernier. Un frère, le caporal John Laframboise est en Angleterre. Un autre frère, Alphonse, demeure à Sudbury, ainsi qu'une soeur, Mme J.-D. Guénette.

Assemblée de la C. C. F.

Lundi soir, le 17 janvier, l'exécutif de l'association fédérale de la C.C.F. pour le district de Nipissing tenait une assemblée à la demeure de M. B. Passmore, Glenwood Lodge, à North Bay. Le Major Wood du centre d'entrainement de North Bay, était l'orateur de circonstance. On remarquait des délégués de Sudbury, de North Bay, Sturgeon Falls, Verner, St-Charles et Garson. M. A. A. Casselman, M.P.P. donna un rapport du caucus C.C.F. tenu récemment à Toronto.

Sa prochaine réunion se tiendra à Verner le 27 février, à 2 heures de l'après-midi. Ce sera une assemblée de l'association.

Bigamie dans notre ville

Une des premières accusations de bigamie à Sudbury depuis nombre d'années, a été portée en cour de police à Sudbury. L'accusé est Léo Patrie, de 574 rue Kingsway. On dit que Patrie a marié deux femmes durant quelques années, et toutes deux demeurent à Sudbury. L'accusation a été portée par la première épouse, née Bernadette Cutchaw, de Blezard Valley. Elle affirme qu'ils furent mariés à Blezard Valley, le 29 octobre, 1934. Elle ajouta qu'ils étaient séparés depuis quelque temps et qu'elle a appris la nouvelle de son deuxième mariage dernièrement. On dit que Patrie s'est marié une deuxième fois le 14 octobre, 1941. Son épouse cette fois était Evelyn Elizabeth Haulsford, âgé de 16 ans seulement au temps du mariage. Patrie a obtenu sa liberté sous cautionnement de $500 et a comparu pour procès le 1er février.

Il devra être plus propre

Pour avoir négligé de maintenir son abattoir dans l'arrondissement Nerlon propre, Reni Rovinelli, de Copper Cliff a dû la fermer. Il a comparu en cour de police, accusé d'avoir manqué d'enlever les déchets. Il a reçu une sentence suspendue d'un an, et le magistrat Willard Cooper lui a ordonné de nettoyer son abattoir. L'accusation fut portée par le chef policier O. Miron, de Garson Mine, à la suite de nombreuses plaintes des gens demeurant près de l'abattoir.

Funérailles de Mme Ed. Rifou

Jeudi le 20 janvier avaient lieu en l'église du Sacré-Coeur de Sturgeon Falls, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis les imposantes funérailles de Mme Edouard Rifou (née Florida Jalbert, fille de M. et Mme J.-B. Jalbert) résidente de la paroisse depuis 35 ans.

Le R. P. J.-A. Vaillancourt officiait avec les RR. PP. J. Tourigny comme diacre et J. Marchand comme sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. L.-P. Lévesque, R.-H. Bourassa, H. Lévis, J. Cousineau, J.-F. Demers, C. Savage.

L'enterrement eut lieu au cimetière Ste Marie de la paroisse. Mme Rifou est décédée à l'hôpital St-Jean-de-Brébeuf, lundi le 17 janvier après six mois de maladie. Elle était âgée de 75 ans.

Née à la Rivière de la Paix, Québec, elle épousa M. Edouard Rifou, du même endroit, qui la précéda dans la tombe il y a plusieurs années.

Mme Rifou était membre de la Congrégation des Dames de Ste-Anne et des Dames Adoratrices.

Elle en reçut les honneurs.

Lui survivent trois fils, Eddie, de Montréal, Laurent, de Sturgeon Falls, Georges, de Sudbury. Quatre filles, Mmes F. Charbonneau et F. Boutotte, de Fort William, C. Savage et C. Courchesne, de Sturgeon Falls. Aussi trois soeurs, Mmes A Dugas, de Spanish, A. Girard et C. Cotton, de la Rivière de la Paix, Qué., un frère, J.-B. Jalbert, du même endroit.

On remarquait aux funérailles Mmes F. Charbonneau et F. Boutotte, de Fort William, Mme Seligman, de New-York, N.-Y., Mlles Florine Béland, de Toronto et Lucienne Savage, du Sault-Ste-Marie, M. Lionel Savage, de Field, M. et Mme Laurent Savage, de Crerar, Ont., Mmes C. Clément et E. Martin, de North Bay.

Décès de Mme Ph. Paquette

Une citoyenne du district de Boninville depuis 40 ans, Mme Philéas Paquette, est morte soudainement chez-elle à Boninville. Elle a été malade pour quelques jours seulement avec la grippe qui s'est soudainement changée en pneumonie. Fille de M. et Mme Odilon Beaulieu, de Chelmsford, Mme Paquette est née dans le comté de Dundas, il y a 48 ans. Elle est venue à Chelmsford alors qu'elle était petite fille. Le service a été chanté dans l'église de Blezard Valley, vendredi matin, le 28 janvier, à 10 heures. Son époux, un fermier bien connu et marchand de bois, reste pour la pleurer, ainsi que deux fils, cinq filles, cinq frères et cinq soeurs.

Gras animal

La récupération du gras animal s'améliore de mois en mois Voilà le rapport encourageant fait par Mme L. E. R. Stephens, qui s'occupe de la collection pour le comité de récupération de Sudbury. Les rapports sur la collection pour janvier montrent qu'elle fut double de celle des mois précédents. Le chiffre pour janvier s'élève à 2,139 livres. Et la majeure partie a été recueillie par les enfants des écoles primaires. Ils ont contribué un total de 1,376 livres. L'école Lansdowne devançait toutes les autres écoles avec un total de 193 livres.

Dans plusieurs bases navales anglaises, on rencontre de ces bustes d'étraves de vaisseaux qui viennent des anciennes frégates, corvettes et autres vaisseaux de guerre des siècles passés. Le buste d'étraves que l'on peut voir ci-haut, une déesse quelconque de la mer, semble être la favorite de ces quatre marins montréalais. Ils sont, de gauche à droite: Paul Saucisse, chiffreur, et les matelots brevetés Raymond Meloche, Jacques Blain et Roger Grenier. Photo de la Marine royale canadienne

Au Royaume de la Femme

Directrice: Yvonne Charette

LE GOUT DU CHANGEMENT

Le changement entre bien dans les goûts féminins, voyez plutôt; il faut changer de robe, de chapeau, de souliers, suivant les saisons et suivant les circonstances, il faut varier sa toilette d'une semaine à l'autre, quand ce n'est pas d'un jour à l'autre. Quelques-unes vont plus loin et poussent le goût du changement jusque dans leur coiffure, leur maquillage, sans compter les bijoux, naturellement. Ainsi, je connais une jeune téléphoniste, dans un bureau, qui chaque semaine change sa coiffure, soit par souci d'hygiène, soit pour attirer l'attention, peut-être même par simple versatilité de caractère.

Or, je ne sais pas jusqu'à quel point un homme aime chez la femme tous ces changements. Parfois, il les remarque, en effet, et ils lui plaisent. Le plus souvent, pour votre plus grande déception, il n'y fait même pas attention. Quoi de plus vexant que d'être obligée de demander à un homme qui ne s'en est pas rendu compte: "Comment aimez-vous ma nouvelle robe ou mon nouveau manteau?" L'homme se fait une image idéale de la femme, en dehors de ce qu'il y a chez elle d'accessoire. Il aime sa beauté en général ou au contraire tel aspect précis de son visage et de sa personnalité. Tant que cette image n'est pas détruite ou profondément modifiée, il reste insensible au changement. Peu lui importe que votre robe soit rose, que votre chapeau ait une plume ou une fleur, que vos souliers soient en suède ou que vous portiez vos cheveux en rouleaux au lieu de boucles, si l'éclat de vos yeux, la souplesse de votre taille, la légèreté de votre démarche ou la douceur de vos lèvres restent tels qu'il les a connus et aimés. Mais le jour où vous gâteriez vous-même cette esthétique par une modification, fut-elle infime — celle d'un ruban de trop ou d'une couleur irritante, il serait alors le premier à le remarquer et à vous en faire le grief.

Courrier de Lysette

D.—Je reçois depuis un an et demi un jeune homme de bonne famille; nous avons fait des projets d'avenir et, depuis un mois, je constate qu'il n'est plus le même: il prétend qu'on ne peut se marier durant la guerre et il ne me laisse aucun espoir pour plus tard. Croyez-vous qu'il soit honnête de donner ainsi à une pauvre fille des espérances qu'on ne réalisera point?—Coeur de dix-neuf ans.

R.—C'est surtout imprudent. Mais les jeunes gens, les jeunes filles aussi du reste, croient toujours, dès qu'ils se sentent attirés qu'ils aiment pour la vie; l'avenir les détrompe, l'inconstance reprend le dessus dès qu'ils rencontre une autre occasion et, ils brûlent ce qu'ils on adoré. Il faut vous faire une raison et ne plus penser à cet ami volage. Vous aimerez quelqu'un de plus sérieux et cette déception s'effacera de votre esprit.

• •

D.—Un jeune homme qui est assis dans le tramway à côté de la jeune fille qu'il accompagne doit-il se lever pour donner sa place à une dame?—J. F.

R.—Oui, s'il est bien élevé.

• •

D.—Pourriez-vous me dire quelle est la signification des noms suivants: Arthur, Aimé, Léonie, Annette, Aline et Anita.—HIRONDELLE.

R.—Arthur, puissante, noble; Aimé, aime; Léonie, courageuse comme une lionne; Annette, jeune originale; Aline, douce et fidèle, gâtée par la nature; Anita, gracieuse, aimable.

• •

D.—Comment défroisse-t-on le velours?—LA MEME.

R.—En le passant au-dessus de la vapeur.

• •

D.—Quel est le poids d'une jeune fille de 20 ans, mesurant 5 pieds, 8 pouces?—COQUETTE.

R.—Environ 135 livres.

• •

D.—Si je donne une bague en cadeau à mon fiancé, dois-je l'amener avec moi la choisir chez le bijoutier?—FLORE.

R.—Non; il suffira de lui demander son goût, ou même de choisir au vôtre et selon vos moyens.

• •

D.—Depuis deux ans mon travail m'a obligé à quitter la maison paternelle. Je loge depuis trois mois chez des gens que je considère comme parents; bons principes, atmosphère familiale; l'une des jeunes filles de la maison m'attire particulièrement. Je ne lui connais que des qualités et je crois qu'elle les possède toutes. C'est vous dire que je voudrais faire d'elle la compagne de ma vie. Mais elle a neuf ans de plus que moi. Cette différence d'âge est-elle un obstacle et devrais-je lui déclarer mon amour?—INQUIET.

R.—C'est sans doute un obstacle, mais il en est de plus insurmontables. Si vous êtes sûr, qu'il ne s'agit pas d'un emballement de jeunesse, c'est-à-dire si vous avez vous-même un âge raisonnable et que vous connaissez un peu le monde, vous pouvez vous déclarer, quoique trois mois ce soit bien peu pour connaître à fond une personne.

D.—J'ai trente ans et je suis encore célibataire. J'aimerais bien à me faire un bon chez moi mais je ne puis avoir d'amie parce que je suis très gêné. J'ai toujours l'impression que les jeunes filles que j'inviterais à sortir avec moi riront et ne me considéreront pas. Je voudrais une femme de maison, je ne suis pas très joli moi-même et je ne cherche pas une beauté. Les jeunes filles que j'ai connues jusqu'à ce jour étaient des personnes avec qui l'on peut s'amuser et je ne veux pas me marier avec une femme de ce genre. Que dois-je faire? — UN QUI LIT VOTRE COURRIER.

R.—Il faut abandonner cette idée que l'ont rit de vous. Quand vous connaissez une jeune fille qui vous plait ne craignez pas de lui parler aimablement, avec politesse et considération, mais en même temps avec assurance dont un homme ne doit jamais se départir. Assurance ne veut pas dire audace mais une légitime confiance en soi. Vous constatez que la gêne vous empêche de rechercher la femme que vous souhaitez et elle vous nuira également pour obtenir de l'avancement dans votre métier ou votre commerce, etc. Faites-vous donc présenter des jeunes filles, par vos connaissances et vos amis, afin de rencontrer celle qui vous est destinée.

• •

D.—Quand on va voir un mort, serre-t-on la main à tous les membres de la famille ou à ceux que l'on connait seulement? LES BONNES MANIERES.

R.—A ceux que l'on connait seulement.

217 RUE KING SUDBURY

J.-R. MARCOTTE

EPICERIES - VIANDES

ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

Pour n'être pas délaissée

Il arrive que toujours les mêmes jeunes filles sont invitées par des jeunes gens, tandis que d'autres, plus jolies et pourtant plus riches, sont mises de côté. On se demande pourquoi, et l'on accuse volontiers les premières de coquetterie. On a parfois raison, mais pas toujours. Le petit questionnaire suivant éclairera peut-être certaines débutantes sur les causes de leur persistante impopularité. Voyons ce que l'on peut reprocher à l'une de ces demoiselles:

AU TELEPHONE

Le tenez-vous indéfiniment à l'appareil?

Le dérangez-vous à son bureau pendant ses heures de travail?

Le réveillez-vous le matin d'un jour de congé?

Etes-vous assez susceptible pour faire semblant de ne pas être libre quand une invitation survient un peu tardivement?

Quand on vous invite, remettez-vous votre décision à plus tard, pour faire croire que vous êtes très demandée et que, par obligeance, vous allez tâcher de vous libérer d'un autre engagement?

Refusez-vous une invitation sous prétexte que vous devez faire du ménage ou tenir compagnie à votre mère?

DANS LA CONVERSATION

Parlez-vous avec complaisance de vos succès mondains, des politesses coûteuses qu'on vous fait?

Répétez-vous les potins?

Cherchez-vous à connaître la fortune de votre interlocuteur?

Faites-vous étalage de votre science?

Etes-vous d'humeur changeante?

Essayez-vous de vérifier avec minutie l'emploi de son temps ou l'authenticité des histoires qu'il vous raconte?

Parlez-vous d'un air méprisant ou soupçonneux des femmes avec lesquelles son travail le met en rapport?

AU BAL

Regardez-vous les autres couples pardessus l'épaule de votre danseur sans écouter ce qu'il dit?

Le faites-vous attendre ou embrouillez-vous vos danses?

Vous arrêtez-vous subitement de danser pour illustrer avec de grands gestes ce que vous êtes en train de lui raconter?

Remplissez-vous ses poches avec votre peigne, votre poudrier, votre rouge, et votre porte-monnaie?

A LA PROMENADE

Après avoir dit que vous adoriez la marche, vous plaignez-vous sans cesse d'être fatiguée?

Témoignez-vous d'un grand mépris pour la foule qu'il vous faut coudoyer dans les tramways ou les autobus?

Vous arrêtez-vous longuement devant les étalages ou vous plaignez-vous d'avoir faim?

AU RESTAURANT

Mettez-vous très longtemps à faire votre choix sur le menu, en changeant sans cesse d'avis?

Choisissez-vous ce qu'il y a de plus cher?

Bavardez-vous de façon interminable alors que les autres convives attendent pour commencer à dîner?

Interrompez-vous la conversation pour commander directement au garçon?

Parlez-vous sans cesse de votre ligne ou de votre régime et de ce qui leur est nuisible?

Donnez-vous des conseils aux autres convives sur le choix de leur menu, bien qu'ils ne vous en demandent pas?

Si un mets ne vous plait pas, le montrez-vous afin qu'on vous en offre un autre?

Si vous rencontrez de vos amis, les invitez-vous à venir s'asseoir à votre table?

EN AUTO

Avez-vous peur?

Essayez-vous d'attirer son attention sur ce qui se passe ailleurs que sur la route?

Lui donnez-vous des conseils sur la manière de conduire?

Avez-vous toujours trop chaud ou trop froid? . . . quand ce n'est pas mal à la tête?

Parlez-vous avec admiration des autos plus puissantes que la sienne?

EN GENERAL

Passez-vous votre temps à arranger votre maquillage ou votre coiffure?

Mettez-vous de grands chapeaux lorsque vous allez au cinéma?

Prenez-vous un air de martyre quand la pièce ou la réunion à laquelle vous assistez vous ennuie?

Etes-vous trop artiste pour pouvoir endurer certaine musique légère qui plaît à votre compagnon?

Vous habillez-vous de façon trop voyante?

Parlez-vous assez fort pour que vos voisins puissent suivre votre conversation?

Posez-vous à la petite fille sans défense?

Insistez-vous sur le fait que vous aimeriez à assister à un bal de charité où à un concert coûteux?

Vous donnez-vous beaucoup de mal pour faire croire que vous avez un succès fou?

Avez-vous l'habitude de vous commander, quand on vous propose quelque chose de plus agréable?

Quand on vous fait une politesse, cadeau ou invitation, avez-vous l'air de penser que cela vous était bien dû?

Vous attendez-vous à ce qu'on vous amuse et vous croyez-vous dispensée de faire des frais de conversation?

Un enfant bien élevé

C'est de bonne heure qu'il faut s'efforcer de donner à l'enfant la bonne éducation qui lui sera utile tout au long de sa vie, qui l'aidera à conquérir des sympathies, à réussir dans son travail, à se classer à un niveau social élevé.

L'enfant est naturellement porté à croire que l'univers est fait pour son usage, qu'il peut tout demander aux autres et ne rien leur donner, qu'il peut casser ses joujoux, gaspiller les aliments, déchirer ses vêtements à son gré. Mais, si on exerce sur lui une surveillance constante, si on le plie à des habitudes de politesse et de bonne tenue dès son jeune âge, on arrive aisément à en faire un petit être fort bien élevé, avant même qu'il ait compris la contrainte qui lui est imposée.

La tenue.—Il est facile de donner à l'enfant l'horreur de la mauvaise tenue; chaque fois qu'il a une tache ou un accroc à ses vêtements, que ses cheveux sont dépeignés, son visage barbouillé, ses mains noires, on l'arrêtera dans ses jeux, on lui interdira de se présenter devant les adultes et on procédera à la remise en ordre de tous ces détails.

Peu à peu, il prendra goût à la propreté, à la netteté de sa personne et de sa parure, et il acquerra le respect de soi-même et des autres.

Table.—On peut, de même, très aisément et très rapidement, apprendre à l'enfant à manger proprement. Au début, on l'aidera d'une main experte à tenir fourchette, cuiller et couteau; très vite, avec sa merveilleuse faculté d'adaptation, il saura faire les gestes voulus et les exécutera même avec une grâce à laquelle nombre de grandes personnes ne pourraient atteindre.

Salutations. — Il faut une fermeté tenace pour dresser l'enfant à dire bonjour à ceux qui l'abordent, mais on finit toujours par y arriver; il doit aussi savoir tendre la main et répondre avec un sourire aux phrases aimables qui lui sont dites.

Vis-à-vis des adultes. — L'enfant doit avoir du respect pour les adultes: leur laisser les sièges confortables, ne pas passer devant eux à une porte, ne pas les fatiguer de leurs cris, ne pas gêner leur conversation, ne pas leur couper la parole, ne pas protester devant leurs conseils ou leurs ordres.

Il doit éviter le tu qui lui vient si facilement aux lèvres, éviter d'importuner les complaisants par ses demandes et ses exigences. A table, il sera servi le dernier, n'aura pas le droit de réclamer un aliment ou une friandise. Au salon, il se tiendra tranquille sur son siège, ne parlant que s'il est interrogé.

Frères, soeurs et camarades. — L'enfant poli envers les grandes personnes doit le demeurer dans la société des petits; il évitera la brutalité, l'égoïsme, le caprice, il saura se plier aux goûts de ses compagnons, accepter le second rang; il réprimera ses mouvements de colère, de jalousie, pour se montrer complaisant et facile.

Envers les objets.—En donnant à un enfant le besoin de l'ordre, on l'amène vite à respecter les objets: pas plus qu'il ne doit détériorer ses jouets, il ne doit abîmer les fauteuils, les meubles, les tapis, les rideaux. On lui enseignera à ne toucher les objets qu'avec des mains propres, à ne pas donner de coups de pied aux chaises ni aux tables, à ne pas renverser d'encre sur le bureau, à ne pas déchirer de coussins, etc.

Détente nécessaire. — Le jeune corps de l'enfant a besoin d'exercer ses muscles; ce n'est point sur les meubles précieux ni sur le dos de ses camarades qu'il doit le faire; des sports judicieux, proportionnés à sa force et à son âge, et exécutés en plein air ou dans un local spécial, lui assureront la possibilité des ébats violents que la politesse lui interdit en tant d'occasions.

Conseils pratiques

La meilleure manière de laver les mouchoirs qui ont servi à des personnes souffrantes de la grippe ou du rhume est la suivante: il faut les faire bouillir dans de l'eau à laquelle ont été ajoutées trois ou quatre cuillerées à soupe de sel. Lavez ensuite de la manière ordinaire.

• •

LES BAS

Mettez toujours des gants de caoutchouc pour laver vos bas. Cela évitera d'accrocher des mailles et elles fileront moins aisément.

• •

TABOURET

Prenez un tabouret à hauteur variable et brossez-le très bien. Vous le couvrirez ensuite de quelques couches de peinture qui s'harmonise avec votre cuisine et vous pourrez vous en servir continuellement, en changeant sa hauteur, soit pour repasser, faire votre lavage à la main ou éplucher des légumes.

• •

Pour enlever des taches d'iode, épongez la partie tachée à l'eau claire, puis servez-vous d'alcool ou d'ammoniaque.

UN SOIR

Un soir lorsque ma vie aura fini de vivre,
Et que j'écouterai décroître mon écho,
Un soir, lorsque j'aurai le visage du livre
Qu'on ne peut pas ouvrir sans un secret sanglot.

Un soir, quand le couchant effacera la ligne
De mes tilleuls légers, de mes donjons d'un jour,
Et que sur le lac mort, s'arrêtera le cygne
Qui portait le salut de l'amour à l'amour . . .

Un soir, quand, gravement, soeur de ma robe noire,
Je répandrai sur tout le geste de l'adieu,
Et que je n'aurai plus que l'humble et pauvre histoire
D'une femme qui pleure en présence de Dieu . . .

Miraculeusement, dans l'heure monotone,
Je goûterai mon grand et mon plus vrai bonheur
Puisqu'il est entendu que l'infini se donne
En raison du soupir qui gonfle notre coeur.

A mes pieds s'épandra la gerbe des années,
Je saurai ce que veut l'étoile, dans la nuit,
Un char aura le pas profond des destinées,
Et je prierai pour vous, mon enfant d'aujourd'hui.

Hélène PICARD

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-6700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 3 février 1944

La proposition du discours du Trône

La procédure parlementaire veut que, après la lecture du discours du Trône par le représentant du Roi, un député ministériel propose l'adoption de ce document et qu'un autre, tiré du même groupe, appuie sa proposition. M. Léonard Tremblay, député de Dorchester, et M. Walter Tucker, député de Rosthern, ont été chargés de cette tâche. Ces discours, d'habitude, n'offrent rien d'extraordinaire. Des règles en déterminent la composition. L'éloge du programme législatif soumis par le gouvernement, celui du parti qui détient le pouvoir, celui du premier ministre qui dirige les délibérations de la Chambre, celui de la circonscripton que celui qui parle représente, en constituent le fond. Le proposeur et le secondeur, toutefois, ont le droit d'exprimer quelques idées personnelles, s'ils le désirent. C'est d'ordinaire la partie la plus intéressante de ces sortes de discours.

Sur deux points, le député de Dorchester a exposé le sentiment d'un grand nombre de Canadiens. Le premier, concerne l'immigration. On en parle beaucoup. Certaines gens, s'il n'en tenait qu'à eux, inonderaient d'immigrants le Canada après la guerre. A ce sujet, M. Tremblay rappela l'attitude de la division de l'Immigration, telle que le rapport déposé jeudi à la Chambre l'expose.

"On reconnait partout, dit ce rapport, que le Canada doit d'abord s'occuper du rétablissement des membres de ses armées de même que de leurs familles, et orienter durant ce temps les industries canadiennes de guerre vers des entreprises de paix. On ne pourra comprendre la portée de cette tâche que la guerre finie . . . Le Canada ne devrait pas commettre l'erreur de donner la préséance au transport sur l'établissement, faiblesse qui ne fut pas inconnue dans le passé. Certains croient qu'on peut mettre des plans au point dès maintenant et y inclure des chiffres; d'autres sont d'avis que seuls le temps et le développement économique du pays apporteront la réponse au problème".

Le député de Dorchester se réclame de la dernière école. Selon lui, tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas réinstallé nos combattants dans la vie civile et trouvé à chacun d'eux un travail rémunérateur et utile, il sied mal de nous parler d'immigration. Nous trouvons M. Tremblay un peu trop exclusif. Il ne parle que du rétablissement de nos combattants. Il aurait dû aussi inclure celui des ouvriers transplantés de la terre et des industries de paix dans les usines de guerre qui, le conflit terminé, peuvent se trouver sans ouvrage. Le député de Dorchester donne un excellent conseil au gouvernement. Pour que celui-ci soit ferme sur cette question, il est bon de lui en donner.

S'il ne s'est étendu aussi longuement sur la récente proposition de lord Halifax, M. Tremblay n'a pas moins exprimé l'opposition d'un grand nombre de Canadiens au projet de fédération impériale. Ce bloc enfariné ne lui dit rien qui vaille. Il a parfaitement raison.

Cependant, lorsqu'il ajoute qu'il a confiance que, de même que le canadianisme de Laurier l'emporta jadis sur l'impérialisme de Chamberlain, celui de King saura déjouer aujourd'hui les intrigues de lord Halifax, le député de Dorchester soulève toute une controverse. Chamberlain n'a pas réussi à faire adopter la méthode qu'il proposait pour en arriver à l'unité de politique impériale. Mais Chamberlain et ses successeurs n'en ont pas moins atteint le but qu'ils poursuivaient par cette méthode: l'unité d'action de l'Empire dans les moments de crise de la Grande-Bretagne.

Ainsi que le notait ces jours-ci à Toronto lord Halifax, les Dominions, le Canada y compris, n'ont pas hésité à déclarer la guerre en 1939.

Au pays, les deux plus anciens partis sont tous deux impérialistes. Ils se divisent, certes, sur les moyens d'arriver à l'unité de politique impériale et sur l'étendue de son objet, mais cette différence ne change rien, quant au fond, à leur commune attitude.

Camille L'HEUREUX

"Le Droit"

Le droit syndical et les fonctionnaires publics

Droit syndical à tous les fonctionnaires, droit de grève à aucun; droit d'affiliation aux fonctionnaires de gestion uniquement et encore à l'égard des seuls groupements qui sont soumis, comme toutes les institutions, au contrôle ordinaire de l'Etat: telle est la conclusion d'un article que publie "Relations" sous la signature du directeur de l'Ecole Sociale Populaire, le R. P. Archambault, S. J.

Ecrit avant que fut connue la loi que vient de présenter le gouvernement provincial sur ce sujet, l'auteur n'y fait aucune allusion. Il rappelle le droit naturel d'association, distingue entre les fonctionnaires d'autorité comme les agents de police et les fonctionnaires de gestion comme les employés de l'assistance sociale, montre ce qui peut être permis aux uns et aux autres, puis signale les dangers que pourrait présenter l'affiliation à des groupements qui, relevant de chefs étrangers et n'étant pas "incorporés" échappent au contrôle habituel de l'Etat.

"Relations" de février contient aussi: "La culture intellectuelle aux Etats-Unis" par Harry Bernard, "Le laïcisme scolaire au Canada", par le P. de Léry, S.J., "Déclin de la paysannerie par Aubrey Bell", etc. Le numéro tout entier est à lire.

E. S. P.

La question russo-polonaise ne peut laisser les catholiques indifférents

Washington, 7 janvier 1944.—La question de la frontière russo-polonaise, qui se pose actuellement d'une façon si impérieuse et si critique à la fois devant les Nations Unies, est une affaire non seulement géographique ou politique, mais, dans l'opinion des observateurs ici, une affaire en même temps de liberté de conscience et qui affecte le christianisme d'Occident dans son ensemble.

Plusieurs estiment que si on permet à la Russie de fixer la frontière là ou elle l'entend, de façon à incorporer la moitié de la Pologne d'avant la guerre à la Russie soviétique, on livrera par le fait même quelque sept millions de catholiques à la domination religieuse, ou antireligieuse, des chefs de la Russie. Si de plus la Lithuanie, l'Esthonie et la Latvie doivent perdre leur indépendance vis-à-vis de la Russie, ce sera trois autres millions de catholiques, calcule-t-on, tombant sous le joug russe. D'autres catholiques aussi, dans les Etats des Balkans, sont menacés de cette domination des Soviets, directement ou indirectement, d'après ce que décidera la Russie pour ses frontières de l'ouest.

On répète de tout côté depuis quelque temps que la Russie aurait renoncé à sa politique de persécution contre la religion et qu'elle promet ouvertement de laisser régner la liberté religieuse dans l'intérieur de ses frontières. Ce serait même déjà un fait accompli. Néanmoins on sait bien peu de choses ici de la situation religieuse actuelle en Russie et encore moins de la véritable intention des chefs russes sur l'avenir de la religion dans le territoire des Soviets.

De toute façon, et même si ces rumeurs qui circulent s'avéraient conformes à la réalité, il y a, disent les spécialistes de la question, des raisons plus fortes encore de croire que le dictateur Staline est tout à fait enclin à considérer l'Eglise russe orthodoxe comme une subordonnée, comme une association bien à lui, une véritable servante de l'Etat. Ce serait alors une situation analogue à celle que les catholiques et les protestants ont combattue dans l'Allemagne nazie.

E. S. P.

En garde contre la nouvelle tactique communiste

"La Ligue de la Jeunesse communiste" aux Etats-Unis vient d'annoncer qu'elle se dissout, mais pour renaître sous un autre nom: "La Ligue de la Jeunesse Américaine", et combattre surtout le fascisme. Déjà elle se livre à une propagande très active dans les universités et les collèges. Le directeur du "Youth Department" de la "National Catholic Welfare Conference" met les catholiques en garde contre cette manoeuvre.

"Le nouveau groupe, écrit-il, sera antifasciste, défenseur de la démocratie, opposé à l'anticommunisme. Il demande la collaboration des catholiques. C'est un symptôme que la naissance de ce mouvement apparaissant pour la deuxième fois dans le champ de la jeunesse américaine. Son histoire dans la dernière décade montre qu'un groupe minoritaire à la fois habile, effronté et criard, en pervertissant le langage et en exploitant jusqu'à la limite toutes les techniques qui assurent la publicité, peut réussir à créer l'impression que l'ensemble de la jeunesse décente et sensée aux Etats-Unis lui est sympathique.

"Je crois que la jeunesse catholique qui actuellement occupe les rangs du service armé en proportion plus grande que son pourcentage, accueillera avec mépris l'impudente assertion que s'opposer au communisme c'est avoir une attitude fasciste et antidémocratique. Tout groupe de jeunes qui aura comme cri de ralliement ces appels de guerre "Antifascisme", "défense de la démocratie", "lutte contre l'anticommunisme" devra susciter notre défiance. C'est une chose grave que de voir les idées respectables de démocratie et de coopération souillées par ces agitateurs antiaméricains qui s'en servent comme de véhicules pour leur sale propagande."

E. S. P.

Le gouvernement n'est pas institué pour l'aise et la commodité de ceux qui gouvernent.—Mirabeau.

* * *

Les femmes font et défont les maisons.—Mme de Maintenon.

Législation sur le mariage

Des empêchements C. 1035-1080

Le C. 1931 nous parlait de la conduite du curé pour ce qui regarde le mariage quand il se trouve en face d'un empêchement. Que faut-il entendre par empêchement? Quels sont-ils? C'est ce que nous verrons dans le chapitre troisième dans lequel nous donnerons d'abord les généralités qui regardent les empêchements (C. 1035-1057) et puis nous parlerons des empêchements prohibants (C. 1058-1066) et des empêchements dirimants (C. 1067-1080).

Art. I Généralités C. 1035-1057

Le Code après avoir déclaré que "tous" sans exception", peuvent contracter mariage, pourvu toutefois que le Droit ne s'y oppose pas" c'-à-d. pourvu qu'ils ne se trouvent liés par quelque empêchement déterminé par le Code nous parle de la nature des empêchements, de l'autorité qui fait les déterminer et enfin de la dispense.

I. NATURE. Tout obstacle qui s'oppose à la célébration du mariage s'appelle empêchement, dont la force cependant n'est pas toujours la même. Certains en effet frappent la validité elle-même du sacrement; d'autres, au contraire en frappent seulement la licité. Dans son sens rigoureux, on entend ici par empêchement l'obstacle juridique qui affecte les personnes elles-mêmes et non l'obstacle qui pourrait s'introduire dans la célébration même du mariage, soit du côté de la matière, soit du côté de la forme. Les empêchements qui sont un obstacle juridique qui affecte les personnes, peuvent être diversement ordonnés selon l'aspect sous lequel on les considère. Nous avons donc:

I. EN RAISON DE LEUR FORCE. "L'empêchement:

a—"prohibant, s'il contient seulement la prohibition subgravi de contracter mariage, sans le rendre nul cependant si on venait malgré son existence, à le contracter".

b—"dirimants si non seulement il défend sub gravi de contracter mariage mais en outre il le rend nul si, malgré son existence, on venait à le contracter quand même". Le Code appelle encore les empêchements dirimants les uns mineurs, les autres majeurs". Au nombre des premiers nous avons:

1.—"La consanguinité au troisième degré de la ligne collatérale";

2.—"L'affinité au second degré de la ligne collatérale";

3. "L'honnêteté publique au second degré";

4.—la parenté spirituelle";

5.—"L'adultère avec promesse de mariage ou tentative de s'unir en mariage par le seul lien civil".

"Tous les autres empêchements dirimants sont majeurs".

Remarque "Pour frapper" selon le cas "la validité ou la seule licéité du mariage" il n'est pas nécessaire que l'empêchement se trouve du côté des deux parties, mais "il suffit qu'il existe du côté de l'une d'Elle"

EN RAISON DE LA PREUVE DE LEUR EXISTENCE: "l'empêchement (est):

a—"oublié, s'il ne peut pas être prouvé au for externe" s'il est fondé par conséquent et généralement sur un fait perdu en présence de témoins ou consignés dans les régistres publics.

b—"occulte, s'il ne peut pas être prouvé au for externe" et par conséquent tout en pouvant être oublié en lui-même, s'il n'y a pas de preuve qui puisse établir l'existence au for externe. Il reste toujours occulte. Il peut également arriver l'empêchement occulte devient public le jour où l'on établit l'existence au for externe.

" EN RAISON DE LEUR ORIGINE les empêchements sont de droit naturel, de droit divin positif, de droit ecclésiastique, ou bien même simplement de droit civil, selon la nature du droit dont ils procèdent.

LIONEL SEGUIN, ptre.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Rédacteur,
L'Ami du Peuple,
82, rue Beech,
Sudbury, Ontario.
Monsieur,

Quoique cette lettre ne vous concerne pas personnellement, je vous prie de la publier dans "votre journal".

Il s'agit d'un nouveau cercle d'études du "Crédit Social" établi rue King à Sudbury. Les dirigeants ou initiateurs, (Dieu sait que je préfère les voir tout simplement initiateurs plutôt que dirigeants), croient faire bonne oeuvre sociale.

Leurs intentions sont, je le sais, très bonnes. Mais, et je parle en connaissance de cause, s'il nous faut prévaloir les conséquences de la fondation de ce cercle d'après leurs connaissances du Crédit Social, je ne crains point de créditer à leur compte un gros zéra.

Que l'on soit gros comme une tonne et l'autre mince comme un manche à balai peu importe. Il reste à savoir cependant que le plus gros, le plus rond, et nécessairement le plus "pesant" croit devoir parler même hors de tour. Il parle du nez, du ventre (quel décorum), des pieds, tout le temps, partout sans jamais émettre des idées propres à son génie, (qu'il n'a pas d'ailleurs).

Son copain de doctrine: le grand, le mince et non moins "pesant" parle moins, il est vrai. Cependant, vu le nombre de ses auditeurs disons qu'il s'écrie avec Jean Narrache: "J'parle tout seul".

Votre zèle, messieurs, est sincère. Je vous en félicite. Mais permettez, malgré votre utopie, oui, permettez la suggestion d'un frère qui a pitié de vous tous.

Votre zèle gardez-le dans toute son ardeur, dans toute son impétuosité. Pour notre plus grand bien cependant, le vôtre et le nôtre, faites-le servir à une cause plus comprise et plus compréhensible. Unissez-vous à ceux, jeunes et vieux, qui ne rêvent pas mais marche carrément vers l'établissement d'une doctrine sociale catholique et nécessairement plus française. Au lieu de lire "Vers Demain" lisez "Relations". Remplacez ces tracts sur l'or et l'argent, par les encycliques du Pape. Lisez le Devoir, lisez l'Ami du Peuple.

Croyez-moi vous en aurez une indigestion au début. Mais après une bonne purgation, n'est-ce pas que les affaires vont mieux? Prenez place avec ceux qui veulent et sont à bâtir, non pas une société canadienne-française sur de nouvelles bases, retranchée de tous vieux principes, mais bien une société catholique et française où l'expérience et l'opinion des aînés vient soutenir et appuyer l'ambition légitime des plus jeunes.

Et que diables après ce changement vous vendrez peut-être plus de poêles et plus d'épiceries. Bien chauffés, bien nourris, n'est-ce pas que nous serons bien?

Je vous salue, Messieurs,

Marcel BENJAMIN.

Romans policiers

par Maurice LEBLANC

L'AIGUILLE CREUSE, 192 pages. "813", 224 pages.
ARSENE LUPIN GENTLEMAN-CAMBRIOLEUR, 192 pages.
LE BOUCHON DE CRISTAL 224 pages.
LES TROIS CRIMES D'ARSENE LUPIN, 224 pages.
LES HUIT COUPS DE L'HORLOGE, 224 pages.
DE MINUIT A SEPT HEURES, 190 pages.
LE FORMIDABLE EVENEMENT, 190 pages.
ROULETABILLE CHEZ KRUPP, 190 pages.

Au comptoir, 50c; par la poste, 55c

LIBRAIRIE LOISIRS

Chronique des Pasquier

Par Georges DUHAMEL de l'Académie Française

Pour public averti

LE NOTAIRE DU HAVRE
LE JARDIN DES BETES SAUVAGES
VUE DE LA TERRE PROMISE
LA NUIT DE LA ST-JEAN
LE DESERT DE BIEVRES
LES MAITRES
CECILE PARMI NOUS
LE COMBAT CONTRE LES OMBRES
SUZANNE ET LES JEUNE HOMMES
LA PASSION DE JOSEPH PASQUIER.

Chaque volume $1.25 au comptoir; $1.35 par la poste. La série $12.00 franco.

LIBRAIRIE LOISIRS

Nous annoncons Cochrane dans sa plus grande

VENTE FINALE

Commencant mercredi le 9 février à samedi le 12 février

OUI MONSIEUR:

4 grandes journées d'emplettes. Des centaines d'aubaines pour les acheteurs économes. Ne manquez pas la vente de l'année. Plusieurs articles sont limités et beaucoup plus ne sont pas annoncés. Donc accourez en foule et sauvez de l'argent. Le magasin ferme comme d'habitude le mercredi à 12.30 heures.

VARLOPPES AJUSTABLES

L'outil idéal pour l'usage de la maison. Longueur, 7 pouces; lame de 1⅝ pouces. Ajustements simplifiés.

Prix spécial ..... **98¢**

VARLOPPES DOUCES DE MENUISIERS

Une forte et bonne varloppe avec vis ajustable en haut. Longueur 9 pouces avec lame de 1¾ pouce.

Prix très spécial **1.79**

MARTEAUX A CLOUS

Marteau en acier forgé, bien balancé avec dents fortes pour gros clous. Manche de bois franc choisi.

Extra spécial **69¢**

BOITE A MANGER EN FIBRE

Juste ce qu'il faut pour l'ouvrier de guerre, enfants d'école et contient bouteille Thermos d'une chopine. Empaqueté dans une forte boite.

Spécial **1.59**

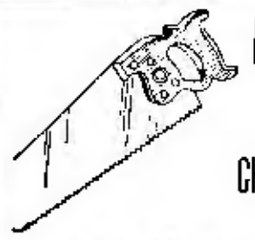

EGOINES DE CHARPENTIER

Les égoïnes "Peun States" sont renommées pour leur qualité et leur construction—24 et 26 pouces scie à 7 - 8 et 10 pointes.

Rég. 4.95

Spécial **3.29**

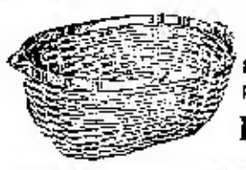

PANIERS A LINGE

Fortement construit ,tressés plats. Assez grand pour une famille moyenne. Prix rég. 98c—

Prix spécial ..... **69¢**

BALAIS

Un balai de bonne qualité en fibre et avec manche poli de bois franc. Prix rég. 50c (Limite 2 balais par acheteur)

Prix spécial ..... **29¢**

Pour vous aider et vous servir, notre M. Henri Michaud se fera un plaisir d'offrir ses services à nos clients et amis canadiens-français.

SPECIAL DE L'OUVERTURE DE LA VENTE

SET A DINER *"MYOTTS"*

Service de 66 pièces

De fabrication anglaise, service à dîner semi-porcelaine, trois différentes sortes à choisir avec couleur pâle en rose, bleu ou vert,—

Rég. $16.35
Spécial **10.95**

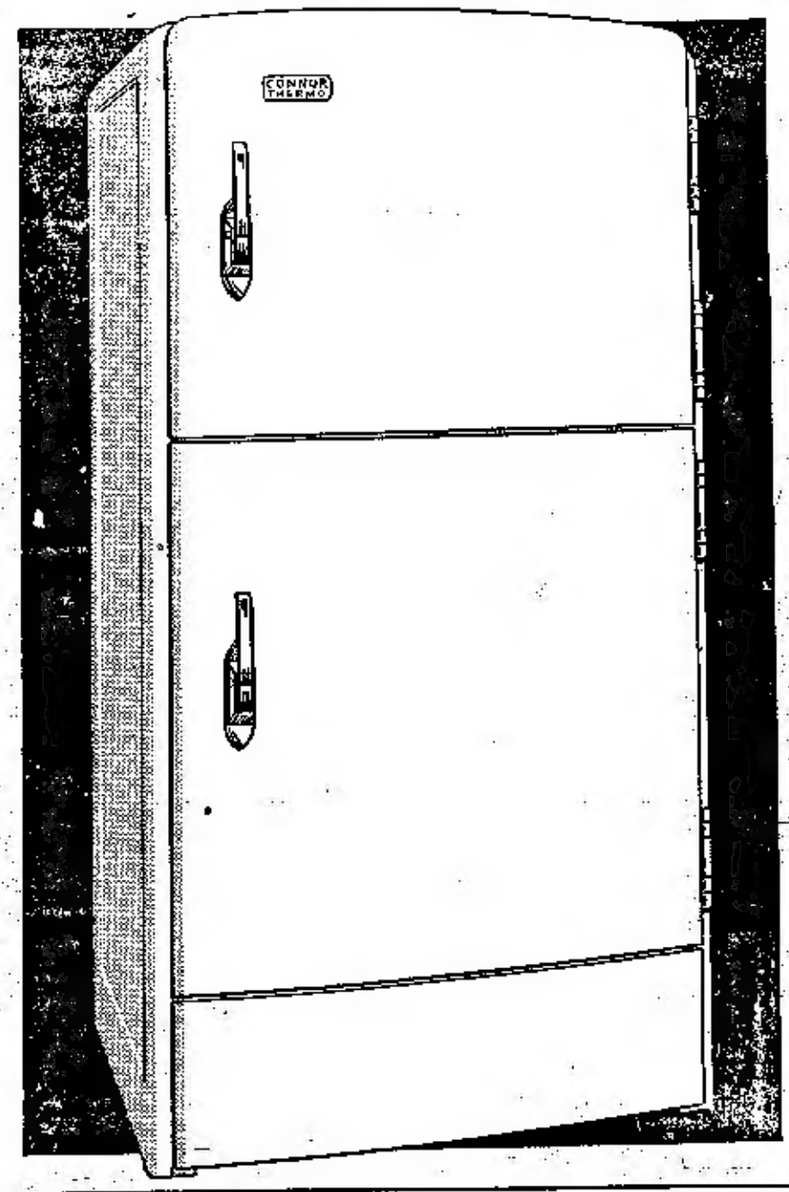

GLACIERES

Chaque jour pour des années à venir, votre manger sera protégé par la glacière moderne à air conditionné. Scientifiquement arrangée pour garder le froid à l'intérieur et la chaleur à l'extérieur.

••

MODELE CONNOR 6R

Capacité 6 pieds cubes: tablettes larges arrangé thermo. Peut contenir 100 livres de glace. Fini en blanc avec fixtures chromé.

Rég. $89.50 Spécial

$62.50

••

MODELE MONARCH

Capacité 4½ pieds cubes. Peut contenir 75 livres de glace. Fini en blanc avec fixtures chrome, porte "ice saver",—

Rég. $69. Spécial

$47.50

Dernière Vente

RAQUETTE DE BADMINTON "Slazenger"

Une vraie aubaine, s'il y en eut jamais une. Tout le stock se vend à des prix considérablement réduits—

Valeur rég. $5.00 à $9.00

Spécial **1.98**

Valeur rég. $12.00 à $15.00

Spécial **3.98**

Planches à laver de vitre

Celles que les femmes de maison préfèrent. Douces pour les mains et le linge.

Spécial ..... **49¢**

PELLES

Pour fournaise de maison. Pelles de grandeur populaire, fortement construites avec manche en D

Spécial ..... **69¢**

SPECIAL

Voyez notre vente finale de table. Plusieurs rayons d'articles, de cadeaux de marchandises, articles de ménage groupés spécialement par prix comme suit.

49¢ 98¢ 1.98 2.98

S.V.P. NOTEZ!

Pas d'échange Pas de remise d'argent Pas de crédit Pas de C.O.D.

Les commandes par téléphone ou par la malle acceptées sur les articles de la vente de Cochrane

COCHRANE DUNLOP HARDWARE LIMITED

23 Durham St. South **Sudbury, Ont.**

Les épargnes et la victoire

Etes-vous de ceux qui ont déjà acheté des Obligations de la Victoire?

Etes-vous de ceux qui songent à en acheter quand sera lancé un prochain emprunt?

Dans les deux cas vous êtes intéressés à savoir ce qu'une autorité en matière d'enseignement agricole a dit à ce sujet, dernièrement, à Radio-Canada. Il s'agit de M. l'abbé Lorenzo Angers, directeur de l'Ecole moyenne d'Agriculture de Chicoutimi. Voici quelques passages de sa conférence:

"On m'a demandé si j'avais objection à rappeler aux cultivateurs la nécessité de mettre de l'argent de côté, en prévision de l'avenir. Objection à prêcher l'économie? Eh non! c'est une vertu qu'on enseigne du haut de la chaire; elle peut très bien être rappelée à la radio, n'est-ce pas?... L'argent gaspillé au lendemain de l'autre guerre a atteint un chiffre fantastique. Qu'on nous permette donc de nous joindre à ceux qui conseillent la prévoyance et la prudence. Les Obligations de la Victoire, nous dit-on, sont insurpassables en sécurité comme en productivité. En sécurité, parce que notre pays est l'un des plus solvables au monde, et en productivité parce qu'en plus du 3% qu'il rapporte, cet argent prêté nous ramènera la paix après laquelle nous soupirons tant.

"Un de mes collègues de l'enseignement agricole, M. Nolasque April, directeur de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Martine, a lui aussi recommandé l'achat de ces Obligations. De mémoire, je me rappelle qu'il a conseillé de procéder comme suit: "Avec vos économies, commencez par payer vos dettes, si dettes vous avez; ensuite, améliorez votre système de culture pour pouvoir produire plus d'aliments, après quoi, avec ce qui reste, et il en restera sûrement, achetez des Obligations de la Victoire". Je m'accorde en tous points avec M. April, en variant toutefois légèrement la formule qu'il a employée. A mon tour je me permets de dire respectueusement ceci aux cultivateurs: "Avec vos économies, payer d'abord vos dettes, cela va de soi. Ensuite, procurez de l'instruction agricole à vos enfants. Pour un cultivateur qui souhaite de voir son fils lui succéder, le premier devoir est de faire passer ce fils par une école d'agriculture. Donnez-lui le plus précieux et le plus productif de tous les héritages: de l'instruction agricole. En s'instruisant, on cultive mieux, et en cultivant mieux, on tire une plus grande satisfaction de son travail et de plus substantiels revenus. Ceux qui ont donc le talent de réaliser des économies par le temps qui court peuvent, en achetant des Obligations de la Victoire, faire une saine opération financière en même temps qu'un geste patriotique éminemment opportun."

Voilà une doctrine saine, mesurée et opportune. Saine parce qu'elle épouse la vérité; mesurée parce qu'elle dit les choses avec discernement et simplicité; opportune parce qu'elle traite de la plus actuelle des questions.

Armand LETOURNEAU.

Nous avons en vente

LE CALENDRIER JOCISTE

(Jeunesse Ouvrière catholique)

à 10 sous

Sur douze feuilles vous trouverez autant de belles et stimulantes photos chrétiennes avec des pensées appropriées sur les différents problèmes qui nous agitent aujourd'hui.

Que tous se procurent ce calendrier et qu'ils aient la place d'honneur dans toutes les maisons.

Librairie Loisirs

Le patron a ses devoirs

Qui est responsable de la lutte des classes? — Les patrons n'ont pas que des droits—Magnifique exposé d'un industriel — Quelle est la vraie prospérité d'une nation?

Le problème social est le problème vital du jour. Il suffit de jeter un regard sur ce qui se passe autour de nous, de lire les journaux, de prêter l'oreille aux conversations quotidiennes pour se convaincre que rien n'est actuellement aussi important que cette question sociale. Les pièces qui composent l'édifice social et qui ont comme pierres d'assise l'ouvrier et le patron, au lieu de se rapprocher et le patron, au lieu de se ces temps si graves de guerre et de fausse prospérité, semblent se séparer, se repousser, s'exclure et menacer tout l'édifice d'un marasme comme n'en a point connu encore notre histoire canadienne.

Un fossé s'est creusé bien profond depuis ces dernières années; il est venu séparer la classe patronale de la classe ouvrière. Une lutte de classes, activée par des organisations louches et partiales, a semé un funeste désarroi qui de jour en jour sape à sa base la société et la menace de ruines incalculables.

Mais, de tous ces maux dont se voit affliger la société actuelle, sont-ce seulement les ouvriers, les durs travailleurs, qui se trouvent les uniques responsables? Ces grèves ou ces menaces de grèves qui, chaque jour, inondent nos quotidiens, est-ce seulement notre classe ouvrière qui en est l'initiatrice?

Non pas! Car si les ouvriers ont dans la société des devoirs à remplir, ils ont aussi des droits, et si la classe des patrons a des droits, elle a, il lui arrive de l'oublier, des devoirs à l'égard de tous ceux qui lui ont offert leurs bras.

Dans ce sens s'exprimait l'autre jour M. Eugène Gibeau, le président d'une nouvelle organisation patronale appelée: "L'Association professionnelle des Industriels" qui se compose de rechristianiser la vie professionnelle.

Parlant à une assemblée tenue au cours de la semaine dernière, M. Gibeau demanda aux patrons s'ils croyaient s'acquitter de toutes les obligations de conscience du moment qu'ils payaient le salaire convenu. "Au delà de la stricte justice et du souci de rendre à chacun ce qui lui est dû, leur dit-il, il y a des services, des actes de bienveillance, des secours qui naissent, qui s'imposent à ceux qui sont capables de les fournir et cela en vue de la charité, c'est-à-dire en vertu du fait que les hommes ne sont pas avant tout, les uns à l'égard des autres, supérieurs ou inférieurs, patrons et ouvriers, mais DES FRERES".

Après avoir démontré que ce devoir reposait sur la morale chrétienne, il leur dit que le patron gardait un devoir d'état très grave: celui de donner au personnel qu'il embauche un milieu et des conditions de travail tels, par exemple, qu'ils ne l'exposent pas à des tentations graves contre la vertu. "Ils ne doivent pas, dit-il, considérer les travailleurs comme des producteurs, mais comme des hommes qu'ils doivent former et éduquer à la vie chrétienne du travail".

"Je rappelle aux patrons, continua-t-il, que le progrès ne consiste pas dans l'accroissement des importations et des exportations, du commerce et de l'outillage industriels; il ne consiste pas dans la multiplication des chemins de fer et des télégraphes, moins encore dans les conquêtes et les annexions; la vraie prospérité d'une nation ne dépend d'aucune de ces choses, mais de l'accroissement de la santé, du bonheur, de la dignité des êtres humains dont elle se compose".

Ce qu'a dit M. Gibeau, d'autres grands économistes l'ont autrefois écrit, les pages l'ont proclamé, et des encycliques adressées aux travailleurs et aux patrons, comme celle de Quadragesimo Anno ou de Rerum Novarum ont redit aux patrons tous leurs devoirs; mais l'homme, humain et matérialiste avant tout, détourne ses regards, même s'il est vraiment chrétien, et feint de ne pas prendre pour lui ce qui vraiment était à son adresse.

En terminant, mettons encore de l'avant cette meilleure législation sociale préconisée par le président de la nouvelle Société. Ses propagandistes réaliseront beaucoup et leur venue dans nos paroisses ne serait pas déplacée.

"Si tous ensemble, disait M. Gibeau, au lieu de suivre les directives de certaines associations d'affaires, nous poussons les allocations familiales, nous encourageons publiquement une politique du logement ouvrier, si nous exigeons les vacances ouvrières, nous accomplirons ainsi ce devoir de collaboration sociale auquel les industriels ont manqué dans le passé. Nous pourrons utiliser notre influence, notre prestige, notre force, afin d'accélérer la réalisation des réformes sociales".

Jacques COEUR

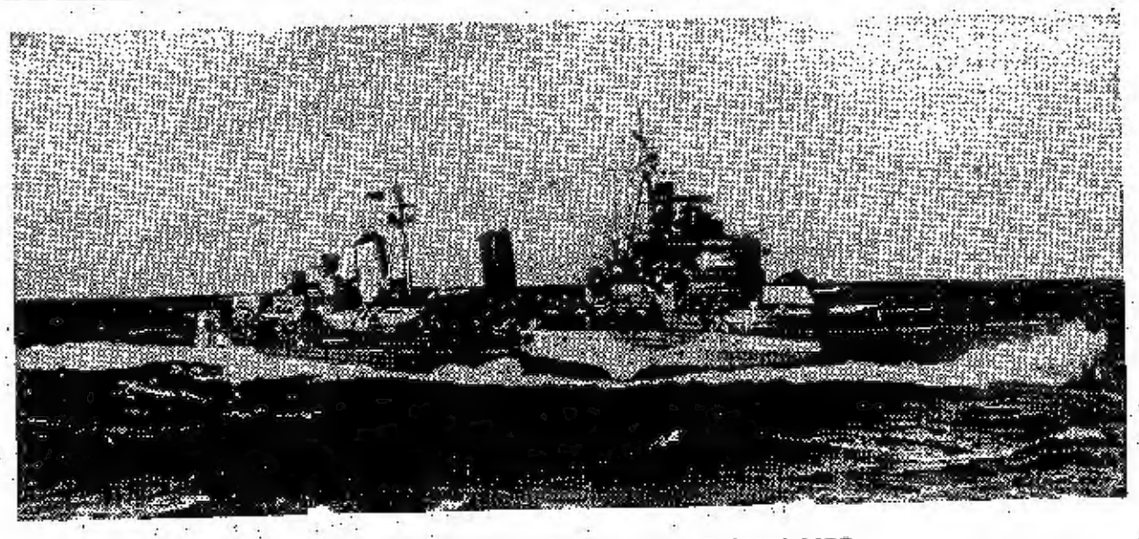

UN CROISEUR DE LA MARINE ANGLAISE

Le croiseur, H.M.S. Belfast, de la flotte Anglaise, photographié au cours des récentes manoeuvres d'escadre. Le Roi assistait à ces manoeuvres à bord le vaisseau amiral H.M.S. Duke of York.

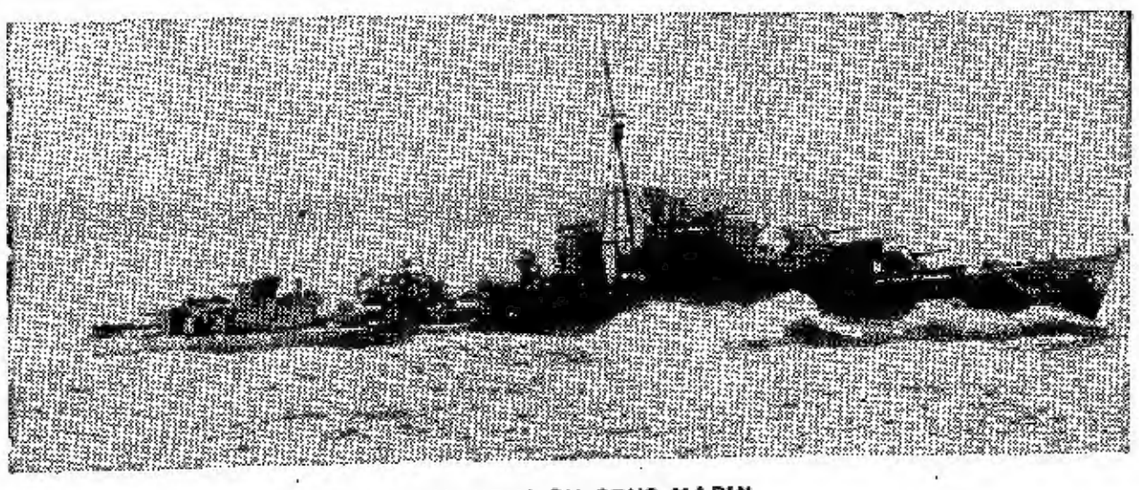

L'ENNEMI DU SOUS-MARIN

Le contre-torpilleur, classe "8", de la marine Britannique se déplace à toute vitesse au cours de son voyage d'essai. Il est proprement nommé "Le Fléau".

Verner

Verner, (D.N.C.)—M. Eddie Legendre, de Windsor, était de passage à Verner, à l'occasion de la mort de son père. Son fils l'accompagnait.

On annonce le mariage de Mlle Laura Laurence, fille de M. et Mme Jos Laurence, de cette paroisse, à M. Joseph-E. Patry, de Welland, Ont. Nos meilleurs voeux aux futurs époux.

M. Filiatrault, de Sudbury, visitait sa famille récemment.

Après un long trajet d'une quinzaine de jours, le militaire Ernest Paiement, fils de Mme Vve A. Paiement, stationné sur l'île Kiska, des Iles Aléoutiennes est venu passer son congé parmi les siens.

Le soldat Joseph St-Amour, faisant parti d'une unité canadienne, stationné sur les Iles Aléoutiennes, rendait visite à ses nombreux parents à Verner, la semaine dernière.

FUNERAILLES

Lundi, le 17 janvier, s'éteignait M. Alphonse Legendre, âgé de 84 ans, cinq mois, à la demeure de sa fille, Mme O. Lafond.

M. Legendre était un des pionniers de Verner, puisqu'il y résidait depuis quarante-six ans. Il laisse dans le deuil, sa femme, née Delphina Desjardins, de quatre filles, Mmes A. Casaubon, X. Lachance, O. Lafond et A. Raymond, de Verner. Cinq fils, Alfred, dans l'Armée Canadienne, outre-mer, Eddie, de Windsor, Ernest, d'Ottawa, Lionel et Laurent, de Hull. Deux frères et une soeur, M. Alfred Legendre, de Auburn, Maine, M. William Legendre, de Arntfield P. Q., Mme Ed. Biron, de Whitman, Mass. Ainsi qu'une cinquantaine de petits-enfants.

Le service fut chanté par M. le l'exception d'un fils malade, y assistaient, la plupart des petits enfants ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis. Les porteurs étaient ses petits fils, Alphonse Legendre, Jean-Paul Raymond, Omer Legault, Aleide Casaubon, Jacques Lafond et Roger Legendre.

Témoignagnes de sympathie

Offrandes de fleurs: Famille A. Raymond, M. et Mme Lucien Renaud, M. Jean-Paul Raymond, famille Laurent Legendre.

Télégrammes: Mme Edouard Biron, M. Alfred Legendre, M. et Mme Odilon Brun, de Québec, Armel Guénette et Claude Ménard, Mme S. Surprenant, Thérèse, Gilles et Maurice Casaubon.

Cartes de sympathie: Famille D. Perrault, famille Albert Gingras, famille Adolphe Raymond, famille Paul Côté, famille J.-O. Robert, famille Octave Beaudry, Mme Anna Bélanger et famille, Mlles Demers et D. Casaubon, famille Aleide Desrosiers.

La famille remercie sincèrement tout ceux qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrande de messe, bouquets spirituels, télégrammes de sympathie, assistances aux funérailles et visites à la chambre mortuaire.

A la famille en deuil "l'Ami du Peuple" offre ses sincères sympathies.

Rumeur

La dissention dans les rangs des conservateurs de Sudbury sur le patronage dans le parti, est croit-on, responsable pour les rumeurs de la démission de Morgan Wighton. D'après ces rumeurs, il aurait l'intention d'abandonner son poste de vendeur de licences pour autos. M. Wighton n'a pas voulu nier ou confirmer le rapport, mais plusieurs sont portés à croire l'histoire. On croit que c'est une conséquence logique de la scission dans les rangs du parti conservateur. L'incident s'est produit à la réunion annuelle d'officiers quand les conservateurs réactionnaires ont enlevé tous les postes à l'exception d'un. M. Wighton a été nommé à la position de vendeur de licences le premier de l'an.

Cours pour policiers

Tous les policiers de la ville à l'avenir devront prendre un cours de premiers secours tel qu'exigé dans le cours du service ambulancier St-Jean. La décision fut prise par le conseil de la ville. On signala au conseil qu'avec tous les changements récents, il y a plusieurs membres de la police qui n'ont pas complété leur cours. Les échevins de la ville étaient d'avis que l'entrainement des policiers serait plus complet de cette façon, et que les policiers devraient gagner le médaillon de la l'association ambulancière St-Jean.

Le général Sir Bernard Montgomery est ici photographié au milieu des ruines d'une église italienne à Fossacesia.

LA VIE DE L'ESPRIT

LE SOUVENIR

Le souvenir est un pain que l'on goûte,
Quand des beaux jours les festins ont cessé!
Pain triste et doux, que le temps, sur sa route,
Laisse pour nous au désert du passé.

Sur cette terre où notre âme voyage,
Elle sent moins la fatigue venir,
Quand l'amitié, comme un pain qu'on partage,
En deux moitiés partage . . . un souvenir.

Le souvenir est l'âme de la vie,
Lui seul survit à la mort, au malheur,
Et, dans les jours de la mélancolie,
Ah! c'est vraiment un éclair de bonheur
Qu'un souvenir!

Mgr GERBET

Les blasons

Il y a une erreur communément répandue: celle de croire que le blason est une marque absolue de noblesse. Pourtant de nos jours comme au temps de l'ancienne France, chacun a droit de blasonner son écu à sa manière. Ce qui était interdit c'était de s'approprier les armes d'une autre famille ou de timbrer son écu d'un casque ou d'une couronne lorsqu'on n'était pas noble.

Si l'on examine les armoriaux de chaque province de France, on constate que les notables des moindres communes avaient un blason: baillis, curés, notaires, avocats marchands, bourgeois. Les corporations ouvrières de chaque village, les communautés religieuses et les abbayes avaient également des armoiries propres.

De nos jours, l'intérêt historique et le goût populaire se portent de nouveau vers le blason. L'Institut a déjà remis à plusieurs de nos prêtres, professionnels et hommes d'affaires, les armoiries qui leur revenaient. Et que dire de nos institutions universitaires, scolaires, de nos villes et de nos municipalités, etc. Par malheur beaucoup d'entre elles exhibent des blasons qui sont des horreurs au point de vue héraldique. Des lois très nombreuses et très compliquées doivent être respectées dans le blasonnement et bien peu de personnes prennent la peine de les étudier avant de peindre leur écu. De plus celui qui blasonne sans connaître tous et chacun de ses ancêtres, risque d'errer.

Les travaux de l'Institut Généalogique Drouin comblent donc une grande lacune. Chaque blason est accompagné d'un texte explicatif et des titres lorsqu'il s'agit de personnes dont certains ancêtres sont de noblesse authentique, ce qui est plus fréquent qu'on ne le croit généralement.

Un expert en héraldique et une diplômée de l'Ecole des Beaux-Arts travaillent conjointement avec Gabriel Drouin à l'établissement, la description et la préparation des blasons.

4. *TRAVAUX DIVERS*

Des demandes diverses affluent de partout, des coins les plus reculés de l'Amérique du Nord, de l'Europe, etc. L'un veut retracer l'acte de mariage de son grand-père, un autre un héritage perdu; d'autres veulent connaître des parentés, des alliances, etc. Chaque matin, un courrier volumineux est dépouillé à l'Institut et un soin méticuleux y est apporté.

L'Eglise et la famille

Qu'est-ce que l'Eglise a fait pour la famille?

Quelle est sa conception de la famille?

Comment la famille chrétienne entre-t-elle dans la communauté politique, sociale, économique et religieuse?

C'est la même question posée sous diverses formes. Nous allons essayer de l'étudier. Commençons par jeter un coup d'oeil sur le monde qui nous entoure.

NOS FAIBLESSES.—Il est évident que nous, les Canadiens français, nous n'avons pas beaucoup d'influence sur notre politique, et que ceux qui la dirigent n'ont pas les mêmes idées que nous.

La cause de ce peu d'influence en politique, c'est notre faiblesse sur le terrain économique. Nous ne dirigeons pas nos grands monopoles, notre grande industrie, notre haute finance. Et dans le régime politique qu'est le nôtre, sous la façade des partis au pouvoir, c'est l'or et ceux qui le possèdent qui gouvernent en réalité. Je constate actuellement le fait. Je ne regrette pas que nous ne soyons pas plus influents dans cette économie d'un capitalisme abusif. Au contraire, j'en remercie le ciel, parce que je crois qu'elle n'est pas chrétienne, et qu'elle est destinée à disparaître.

Un troisième fait que je constate, c'est que, dans nos organisations ouvrières, nous n'avons pas beaucoup d'influence. Ce sont les unions américaines qui embrigadent le plus grand nombre d'ouvriers dans notre Amérique du Nord. Et nos syndicats catholiques, pour qui j'espère un bel avenir, n'ont pas encore la puissance des unions rivales.

Voilà des faits qui crèvent les yeux. En voici un autre: malgré notre faiblesse sur les trois terrains que je viens d'indiquer, il est certain que nous constituons une force redoutable pour ceux qui ne partagent pas nos idées sociales ni notre religion.

NOTRE FORCE.—Et notre force, elle est dans notre famille, dans notre natalité, dans ce capital humain, qui vaut plus que l'autre.

Minorité aujourd'hui, d'aucuns craignent que nous ne soyons la majorité demain. Et c'est là la cause principale de l'opposition que le Québec et les Canadiens français rencontrent dans notre pays. Mais si notre famille constitue cette force plus grande que la finance, que le pouvoir politique, que les organisations sociales, c'est qu'elle est restée chrétienne, dans son fond, dans sa conception, dans ses traditions.

Le monde qui nous entoure nous considère comme arriérés parce que nous avons encore des familles nombreuses, parce que nous croyons à la nécessité de la religion dans l'éducation de nos enfants.

Le progrès, pour eux, c'est d'accepter le divorce, c'est de contrôler *scientifiquement* (?) le nombre des enfants, c'est de ne plus s'occuper de religion à l'école.

Or, tout ce progrès est un progrès dans l'ordre matériel, dans la jouissance de la chair poursuivie pour elle-même, dans l'accumulation de la richesse, dans la jouissance des biens et du confort qu'elle procure.

Ce qu'il faudrait bien comprendre, c'est que c'est nous qui sommes vraiment progressifs, et que l'autre progrès est un progrès trompeur.

PROGRES ET PROGRES.—Progresser veut dire avancer sur un chemin. Mais on peut avancer dans deux sens. On peut avancer *vers le but spirituel*, et on peut avancer *vers l'abîme*.

Or, avancer, progresser dans le sens où on l'entend autour de nous, c'est avancer vers la dénatalité qui est la faiblesse des nations et vers l'abîme où elles sombrent.

Progresser, pour ceux qui se moquent de nous, c'est accumuler plus de richesses et se procurer plus de confort. Mais le confort a toujours affaibli. Et la richesse qui s'accumule tend à s'accumuler entre quelques mains. C'est la loi de l'histoire! Dans l'empire romain, à la veille de son déclin, il y avait 80% de la population qui étaient esclaves.

Aujourd'hui, dans notre siècle de progrès, nous n'avons pas encore de marchés où nous allons acheter nos esclaves, mais nous avons le Bureau sélectif du travail par où il faut passer si nous voulons commander un ouvrier ou avoir un patron. Et cela veut dire que la liberté du travail, pour une grande part de la population, n'existe plus.

Nous avançons, nous progressons, mais vers l'esclavage. C'est ce que j'appelle un faux progrès, un progrès dans le mauvais sens.

Nous pourrions, si nous réfléchissions, noter beaucoup d'autres manifestations de ce progrès à rebours. Nous avons voulu indiquer certains points qui intéressent plus spécialement la famille.

Nous ne voulons pas dire que notre famille n'est pas menacée. Mais elle reste encore forte et d'une force qui constitue une vraie supériorité!

ATTITUDE NECESSAIRE.—La conséquence, c'est que nous ne devons pas rougir de notre conception chrétienne de la famille. Il nous faut au contraire aborder ce problème non pas avec un "complexe d'infériorité", comme on dit aujourd'hui, mais au contraire avec la conscience très nette d'une supériorité véritable.

Autour de nous, on se moque de nos familles nombreuses, de notre conviction de l'indissolubilité du mariage. Laissons dire, et marchons la tête haute, sans mépris pour personne, mais sans honte de nous-mêmes. C'est une grande pitié qu'il faut avoir pour ceux qui ont perdu le sens chrétien sur ce sujet.

On nous appelle *priest-ridden*. Allons au fond des choses. *Priest-ridden* veut dire en somme que les représentants du Christ ont tenu devant nos yeux l'idéal proposé par l'Homme-Dieu. On peut trouver plus mal. Nous verrons même que c'est le seul idéal digne d'un homme et que cet idéal a toujours été un facteur de vrai progrès. Les prêtres nous dirigent sur certains points, mais il nous laissent beaucoup de liberté sur certains autres.

Ne croyons pas, parce qu'autour de nous on a oublié le Christ et ses représentants, qu'on ne subit pas d'autres influences. Combien sont *free-mason-ridden*?

Et dans cette question de la famille, de la relation des sexes, il n'est que d'ouvrir les yeux pour se rendre compte que dans notre Amérique du Nord, le cinéma, la littérature, la publicité sont en train de développer une véritable "sexomanie": le sexe est en train de devenir le but de la vie, et c'est le sexe considéré sous son aspect le moins noble.

Priest-ridden! Hollywood-ridden. La comparaison n'est pas à notre désavantage.

Nous avons encore une conception du sexe qui reste orientée vers l'esprit à créer, à éduquer, vers les esprits et les coeurs à unir. Cela vaut *mieux* que la conception qui est toute tournée vers la jouissance de la chair. Restons donc fiers dans la mesure où nous restons chrétiens.

Il sera bon pourtant d'étudier comment l'Eglise a réussi à faire pénétrer dans le monde cette idée de la famille chrétienne. Cela s'impose d'autant plus que, pour se soustraire à l'influence qui s'exerce autour de nous, il ne suffit plus d'avoir des traditions nationales, il faut pouvoir les fonder en raison et les appuyer sur notre foi.

BULLETIN DES LIGUES.
octobre 1943

Hanmer

Hanmer, (D.N.C.) — Dimanche, le 23 janvier, M. le curé S. Charpentier et M. Gérard Bidal se rendirent à Sudbury pour entendre la conférence de M. Léon Lalande.

Dimanche soir passé, il y eut réunion de jeunes gens chez M. Ernest Gatien. Le but de la soirée était d'organiser une "sleigh ride" pour vendredi soir. M. Bourgeault conduira les chevaux et ils iront à Capréol.

En fin de semaine quelques personnes de Sudbury étaient de passage parmi nous. Nous remarquions entre autres: Mlles Doris McCrushen, Ida et Thérèse Lacelle, Yvette Charron et MM. Omer et Roméo Désilets, Roméo Proulx et Roland Gagnon.

M. Gérald Pitre est revenu de Toronto, où il a subi un examen médical. Il est parmi nous en attendant de recevoir son deuxième appel militaire.

St-Charles

St-Charles, (D.N.C.) — Un incendie d'origine inconnue, détruisit la demeure de M. Eugène Bédard. Ceux-ci étaient à peine partis de leur demeure pour se rendre à Sudbury alors que le feu se déclara dans le haut de la maison. Il ne restait que les enfants à la maison et ceux-ci ne parvinrent pas à éteindre le feu et tout le contenu fut rôti.

Mme Léo Gauthier et Doris Gosselin enfant de M. et Mme Louis Gosselin sont toutes deux à l'hôpital St-Joseph de Sudbury, où elles ont dû subir une opération. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Plusieurs camions employés au gouvernement sont à charroyer du gravier à un mille du village pour aider à la réparation des chemins au printemps.

M. et Mme Rhéal Bédard, de Sudbury, visitaient des parents et amis ici dimanche dernier.

M. Aimé Bédard était de passage à St-Charles en fin de semaine.

M. et Mme Alexis Beauparlant, de Coniston, rendaient visite à des parents il y a quelque temps.

M. et Mme Urbain Roy, Mme Osias et Ernest Roy, visitaient M. et Mme Raoul Taylor.

Ancienne hôtesse d'Air-Canada décorée

La dernière liste des Canadiens honorés par le Roi pour services distingués renferme le nom d'une infirmière de la Marine Royale Canadienne, Mlle Edna Louise Belden, décorée de la médaille de l'Associate Royal Red Cross. Mlle Belden est l'une des huit hôtesses d'Air-Canada qui se sont enrôlées dans l'armée canadienne.

Mlle E. L. BELDEN

Elle demeure à Toronto et est diplômée de l'hôpital Wellesley de cette même ville. Née à Milton, Vt., elle vint au Canada vers l'âge de trois ans lorsque sa famille vint s'établir à Espanola, Ont. Elle fréquenta l'école supérieure de cette ville et termina ses études au LaSalle Junior College de Boston. En avril 1941, elle entrait au service des Lignes Aériennes Trans-Canada, comme hôtesse, puis s'enrôlait dans la Marine Canadienne en Mai 1942. Nommée à la salle d'opération d'un hôpital de Terre-Neuve, son héroïsme et le magnifique travail qu'elle a accompli lors d'un incendie qui s'est déclaré dans un édifice des Chevaliers de Colomb lui ont valu une citation. Elle traversa outre-mer en septembre 1943.

La Marine Canadienne compte dans ses rangs trois autres hôtesses d'Air-Canada. Ce sont: l'infirmière B. Dundee, de Toronto, l'une des premières infirmières canadiennes à s'enrôler, Helen F. Allshire, de Winnipeg et Patricia G. Rand de Toronto. Mlles Frances C. Brennan de Winnipeg, H. G. Broad et Frances I. Smith de Toronto font partie de l'aviation et Elsie M. Dunnett de Winnipeg est avec l'armée canadienne outre-mer. Six jeunes filles, autrefois employées aux ateliers d'Air-Canada, font aussi partie de l'armée canadienne.

AVEC DES CHIFFONS

Ne jetez pas vos chiffons. Découpez en menus morceaux les chiffons de toutes sortes, et rangez ces rognures dans un sac. Vous ferez avec elles des intérieurs de coussin.

W. ALBERT MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES DE CHOIX
Angle des rues King et Clinton Tél. 3-0601
Littérature du Crédit Social en vente chez W. Albert Marcotte

Fashion Craft Shops Ltd.
(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)
est actuellement installé à
18 rue Elm, est. Téléphone 3-0523
Venez visiter notre nouveau magasin

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

42 rue Borgia Sudbury, Ont.
ADAM & CIE
Epicerie moderne - Viandes de choix
DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

Club Saint-Louis
Tél.: 4-4681
RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANÇAIS
Gymnase, Badminton, Billard
Quilles, Rafraîchissements,
Ping-Pong
Salle de réception pour les cercles
Salle de lecture

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS
ET CHAMBRES A AIR
TEL. 8-0108 Res. 8-6182
25 rue Beech

LA VIE AGRICOLE

AGRICULTURE ET FINANCE

Ayez l'oeil aux prix

AYEZ L'OEIL AUX PRIX

Les difficultés de la tâche assignée aux ménagères canadiennes il y a deux ans, la surveillance des prix, n'ont jamais été prises à la légère. On demanda aux ménagères de prendre note des prix payés (en gardant vos factures et en y inscrivant les prix payés dans vos carnets bleus) et d'attirer l'attention des détaillants, de leur représentante, du Service des Consommateurs ou du bureau local de la Commission, lorsqu'elles s'apercevraient d'une infraction aux prix maxima. Mais étant donné que les prix varient sous le plafond dans les différents magasins, que des ajustements durent être faits de temps à autre, ou que des mesures spéciales durent être prises pour régulariser et fixer les prix de certaines denrées, les ménagères sont souvent perplexes et se demandent quel prix exact elles doivent payer.

Le Service des consommateurs s'efforce de simplifier de deux manières la tâche des surveillantes des prix.

1o En encourageant leurs comités féminins à établir des sous-comités de surveillance des prix. Ces organismes sont composés de ménagères qui font régulièrement rapport sur les prix de certaines denrées essentielles dans les magasins de Sudbury. Ces rapports sont étudiés par le comité féminin qui peut alors se rendre compte si les règlements sont respectés.

2o Il est maintenant possible d'envoyer des listes de prix de détail à tous les endroits où fonctionnent des comités du Service des consommateurs. Ces listes indiquent les prix maxima qui peuvent être demandés dans chaque région pour les denrées dont la Commission contrôle les prix de gros et la marge de profit des détaillants. Cette liste s'allonge continuellement et comprend aujourd'hui la volaille, le saindoux, les oeufs, les viandes non rationnées, les pommes de terre, les confitures, le sirop de maïs, et les légumes dont le prix est plafonné.

Grâce à ces renseignements précis, les représentantes du Service des consommateurs se trouvent dans une bien meilleure situation pour surveiller les prix et pour indiquer aux ménagères, qui sont dans le doute, quels prix exacts elles devraient payer dans leurs magasins.

MARCHANDISES USAGEES

Depuis quelque temps, des prix plafonds ont été fixés pour la vente au détail de certaines catégories de marchandises usagées. On vient de rendre une ordonnance qui fixe les prix maxima pour ces marchandises vendues par un particulier, ou par les ménagères. Cette ordonnance a pour but d'empêcher la revente à des prix trop élevés d'articles rares tels que les laveuses, les dactylotypes, les poêles, les radios, au cours des ventes entre particuliers, ou des ventes entre particuliers, ou des ventes aux enchères. A l'avenir, toute personne qui désire vendre des produits énumérés à la liste ci-dessous doit fixer un prix qui ne sera pas plus élevé que le nouveau plafond que les marchands de Sudbury demandent.

MARCHANDISES USAGEES SOUS LE PLAFOND

Jumelles, lentilles, appareils et accessoires de photographie.
Machines à coudre.
Laveuses électriques.
Réfrigérateurs mécaniques.
Ressorts et lits en métal.
Radios
Poêles (à l'électricité, à gaz, à charbon, à bois).
Dactylotypes.
Aspirateurs.

ASPIRATEURS

Les aspirateurs usagés doivent porter une étiquette indiquant s'ils sont usagés, reconstruits ou "équivalant à un neuf", et mentionnant le prix de vente. L'âge de l'appareil en détermine le prix maximum. On ne peut pas vendre un appareil d'un an à un prix plus élevé que 90% de son prix original de vente; de plus d'un an et de moins de deux ans: 85%; de plus de deux ans et de moins de trois ans: 80%, de plus de trois ans et de moins de quatre ans 70%; de plus de quatre ans, 60% du prix original de vente. L'acheteur devra recevoir une garantie de 30 jours si le prix de la machine est inférieur à $50 et une garantie de 90 jours si le prix est supérieur.

Le monde sportif

PAR CONRAD FORTIN

La période des éliminatoires approche rapidement dans la ligue Nationale et il ne serait pas trop téméraire d'analyser dès maintenant les chances qu'a chaque équipe du circuit Dutton de posséder la fameuse coupe Stanley. Suivons de près le classement actuel: les Canadiens occupent la première position avec un avantage suffisant pour remporter le championnat de la ligue Nationale. Seront-ils aussi puissants dans les éliminatoires? Quelques gérants du circuit professionnel et un certain nombre de rédacteurs sportifs prétendent que le Tricolore, trop confiant en lui-même, subira des échecs dans les éliminatoires. Pour notre part, nous croyons que si le Canadien ne perd aucun joueur d'ici à la fin de la saison, il dominera dans les séries finales comme il domine aujourd'hui. Ensuite viennent les Maple Leafs de Hap Day, une équipe qu'il ne faudrait pas perdre de vue car le Toronto seul a pu tenir au Canadien jusqu'à date ayant infligé tout particulièrement une défaite de 5 à 0 le mois dernier. Donc avec une défense solide, les Leafs sont dangereux et ils batailleront jusqu'à la dernière minute. Les Ailes-Rouges cependant constitue une équipe très améliorée car avec l'addition de Flash Hollett, Conny Dion et Murray Armstrong à leur alignement ils ont réussi à gagner huit parties de suite. Quant aux Bruins, Rangers et Eperviers ils ont des maigres chances de remporter la coupe Stanley: de fait, les Rangers sont pratiquement éliminés. Le Boston a perdu quatre étoiles, tandis que le Chicago ne connait que des succès passagers. Quelles équipes s'opposeront dans les séries finales? C'est encore difficile à dire mais les Canadiens et les Ailes-Rouges semblent être les candidats les plus probables.

• •

Dans la ligue sénior de hockey au Collège Sacré-Coeur, Eric Mongeon mène chez les compteurs avec un total de 22 points. Chez les intermédiaires Carbonneau est premier compteur ayant un total de 12 points à son crédit.

• •

Les Maple Leafs ont été déclassés pour la troisième fois consécutive au Maple Leaf Gardens, samedi dernier, alors qu'ils succombaient 4 à 3 aux mains du Chicago. Clint Smith a compté le point gagnant avec un bel effort individuel.

La consommation canadienne de papier à journal disponible sera légèrement réduite au cours des six premiers mois de 1944.

• •

L'orgueil de la parure est une malédiction. Avant de consulter sa fantaisie, consulter sa bourse.—Franklin.

L'IMPORTANCE vitale du transport dans l'effort de guerre du Canada a été reconnue par Sa Majesté le Roi lorsqu'il a mis sur sa liste des personnes décorées à l'occasion du Jour de l'an, le nom d'administrateurs et de hauts-fonctionnaires du chemin de fer et de l'aviation. Le Canadien National et sa filiale, Air-Canada, ont accompli des exploits remarquables dans le domaine du transport des munitions, des vivres et des matières premières requis par les pays alliés. Toutes les ressources de la Compagnie en hommes et en matériel ont été utilisées à leur maximum pour assurer le transport de l'immense trafic qui est allé toujours croissant au fur et à mesure que l'effort de guerre progressait. Air-Canada a exploité pour le compte du gouvernement canadien un service aérien spécial transatlantique. Des avions exploités par Air-Canada ont transporté des voyageurs chargés de missions spéciales de guerre, d'importantes cargaisons et du courrier pour nos troupes outre-mer.

Dans la photographie du haut, on voit, à gauche, M. J. H. Symington, C.R., président des Lignes Aériennes Trans-Canada et conseiller d'administration du Canadien National, qui a été nommé compagnon de l'Ordre de St. Michel et St. Georges, en reconnaissance des importants services qu'il a rendus en temps de guerre. M. Symington s'intéresse vivement, depuis de nombreuses années, au développement de l'aviation au Canada. Au centre, M. N. B. Walton, vice-président exécutif et directeur de l'exploitation du Réseau National. Son service s'occupe de la construction, du trafic des marchandises et des voyageurs ainsi que de l'entretien du matériel roulant nécessaire pour assurer le transport efficace d'un trafic qui, en 1943, a atteint un nouveau sommet. M. Walton a été nommé commandeur de l'Ordre de l'Empire Britannique pour services éminents dans le domaine du transport.

A droite, l'honorable Wilfrid Gagnon, conseiller d'administration du Canadien National et des Lignes Aériennes Trans-Canada, et président de Quebec Shipyards Ltd. M. Gagnon a été nommé commandeur de l'Ordre de l'Empire Britannique en reconnaissance de la magnifique contribution qu'il a apportée à l'industrie de guerre.

Plusieurs employés du Réseau National et d'Air-Canada étaient aussi au nombre des personnes décorées à l'occasion du Jour de l'an. Ce sont: le major Charles Edouard Gemaey, M.B.E., le sergent d'aviation Fred J. L. Earl, de l'Aviation Royale Canadienne, mentionné dans les dépêches, et l'infirmière Edna Louise Belden de la Marine Royale Canadienne, associée à la Croix-Rouge Royale.

Le major Gemaey a été au service du Canadien National pendant 17 ans et avant de s'enrôler en août, 1940, il était commis en chef du service des budgets. Le sergent d'aviation Earl était employé aux ateliers de la Compagnie à Stratford, Ont. Il s'enrôla dans l'Aviation Royale Canadienne en mai 1940. L'infirmière Belden était hôtesse d'Air-Canada à Toronto.

Des listes précédentes contenaient les noms d'autres employés du Canadien National. Cette organisation compte plus de 17,000 volontaires des deux sexes dans la marine, l'armée, l'aviation, la réserve et les services spéciaux de guerre.

Faites IMMEDIATEMENT votre commande de

SEMENCE CERTIFIÉE DE

POMMES DE TERRE

N'ATTENDEZ PAS, faites votre commande *dès maintenant*, tandis qu'il reste encore des tubercules de semence. On a interdit l'exportation de ces tubercules pour que les cultivateurs canadiens puissent s'approvisionner, mais il existe une demande très vive en dehors du Canada, et cette interdiction devra être levée en mars, bien avant la fin de la saison de plantation aux Etats Unis, pour donner une chance aux producteurs d'écouler le surplus de semence qui ne peut être utilisée au Canada.

Pour la production de patates de table, demandez de la semence **"CERTIFIEE"**. Vous obtiendrez un plus gros rendement par acre en plantant des tubercules canadiens de **semence certifiée** et l'on a besoin de toute la récolte que l'on pourra produire en 1944.

Pour la production de semence certifiée, demandez de la semence de **"FONDATION"** et de **"FONDATION A"**. Tous les champs inscrits pour la certification en 1944 doivent être plantés en tubercules de semence de **"Fondation"** ou de **"Fondation A"**.

Pour avoir une liste des producteurs ayant en vente des tubercules de semence "Certifié" de "Fondation A" et de "Fondation", adressez-vous à votre inspecteur régional "Certification des pommes de terre de semence", ou à la Division de la protection des végétaux, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

INSPECTEUR POUR LE DISTRICT DE L'ONTARIO—Office de certification des patates de semence, Collège d'Agriculture de l'Ontario, Guelph, Ont.

Office du ravitaillement en produits agricoles
MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE, OTTAWA
Honorable James G. Gardiner, Ministre

Salle d'étude sur le Crédit Social

Ouverte 5 soirs par semaine, du lundi au vendredi à 8 heures.

Tout le monde est bienvenu.

290 rue King, est — Sudbury

LAIT, Borden, Nestlé, Libby, non rationné bte	10¢
BEURRE, 1ère qualité ---------- lb	38¢
PAIN Carload, blanc ou brun ------ 2 pour	15¢
SIROP de BLE-D'INDE, Bee-Hive bte 2 lbs (2 COUPONS D)	27¢
EAU de JAVEL ---------- 3 bout.	25¢
SAVON "LUXE" ---------- 2 barres	14¢
MACARONI ou SPAGHETTI ------- 4 lbs	23¢

L'EPICERIE CARLOAD

"3 MAGASINS 3"

45 rue Elm — "Quality Meat" et Epicerie
499 Notre-Dame — 16 Elm est

Bannon Bros. Ltd.

AMEUBLEMENT GENERAL

A. J. CORBEIL, gérant

Cette maison est reconnue pour la quantité de ses produits

ATTENTION: LE MAGASIN FERME LE SAMEDI SOIR A 6 HRES ET OUVRE LE MARDI A 9 HRES

123, rue Durham — Tél. 4-4243

SUCCURSALE A NORTH BAY — TEL. 388

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

Mlle Whitton se méprend sur le sens des allocations familiales tel que pris dans la mesure annoncée dans le discours du Trône. Pour elle, les mots "allocations familiales" ont un sens beaucoup plus étendu. Elle fait rentrer, dans les allocations familiales, l'aide aux enfants dénués d'une tutelle convenable des parents, le soin des arriérés montaux, les services d'éducation pour les adultes, de meilleures conditions de logement en campagne et en ville, l'amélioration des soins procurés par les gardes-malades dans tous les foyers, de plus grandes facilités de recourir aux hôpitaux, l'amélioration des écoles élémentaires dans les centres ruraux. Ce n'est pas ce que le gouvernement entend par ses allocations familiales.

Les allocations familiales que le gouvernement veut accorder coûteraient, d'après certaines sources semi-officielles, environ $150,000,000 par année. Tout le plan de sécurité sociale du gouvernement canadien exigerait, rien que du trésor fédéral, la somme de $600,000,000 annuellement: ce qui se partagerait comme suit:

1) $300,000,000 pour les vétérans: annuités, allocations et réhabilitation.

2) $150,000,000 en allocations familiales.

3) $75,000,000 pour l'assurance-santé.

4)$25,000,000 pour la construction de logements à bon marché et hygiéniques.

5) $5,000,000 pour la contribution fédérale aux pensions de vieillesse.

PROPOSITION DU DISCOURS DU TRONE

C'est à M. Léonard Tremblay, député de Dorchester, et à M. Walter Tucker, député de Rosthern, que revint la tâche de proposer l'adoption de l'adresse en réponse au discours du Trône. On relève, dans le discours de M. Tremblay, une juste protestation contre l'immigration d'après-guerre et contre l'allocution que lord Halifax, ambassadeur anglais aux Etats-Unis, a prononcée récemment à Toronto et dans laquelle il prôna le projet d'une fédération impériale. M. Tremblay ne veut pas d'immigration d'après-guerre tant quon n'aura pas rétabli tous les Canadiens dans la vie civile.

Les libéraux ne sont pas lents, surtout ceux de la province de Québec, à interpréter le discours du Trône, quant au projet d'établir un organisme international ayant pour objet de favoriser la sécurité nationale grâce à une collaboration d'ordre international, selon les tendances anti-impérialistes de la province de Québec.

Dans son discours, M. Tremblay a dit que, de même que jadis le canadianisme de Laurier l'emporta sur l'impérialisme de Chamberlain, ainsi le canadianisme de M. King saurait déjouer les intrigues de lord Halifax.

Nous recevons aujourd'hui la chronique de la Fédération libérale nationale. Or, voici ce que nous y lisons, sous le titre de "Une politique canadienne": "Mais c'est probablement dans l'énoncé des mesures que le Canada prendra dans le domaine international que le discours du Trône illustre l'audace canadienne du gouvernement et la puissance de son influence parmi les nations du monde.

"En effet, le discours du Trône rejette presque directement la proposition récente de lord Halifax qui voulait resserrer les liens de l'Empire britannique, au détriment de la souveraineté des nations libres du Commonwealth.

"Au lieu d'endosser le principe d'une collaboration d'ordre impérial, tel que proposée par lord Halifax, le gouvernement du Canada s'engage à suivre le principe plus vaste d'une collaboration d'ordre international. Le discours du Trône annonce que le Canada participera à "l'établissement d'un organisme international ayant pour objet de favoriser la sécurité nationale grâce à une collaboration d'ordre international." Bref, le discours du Trône affirme clairement que le Canada ne retournera pas à l'époque coloniale où sa politique extérieure était dictée par Londres. Mais la nation canadienne a pris conscience de son rayonnement et elle veut jouer son rôle comme "la plus grande des petites nations" dans le concert des puissances internationales".

TACTIQUE D'AUTREFOIS

Les libéraux de la province de Québec reprennent leur tactique d'autrefois, qui leur a réussi pendant vingt-cinq ans: ils s'enveloppent dans le manteau de l'autonomisme. C'est une politique à double aspect: elle est supposée canadienne en temps de paix, mais impérialiste à fond en temps de guerre.

Est-ce que la reprise de ce manteau suffira à leur rallier l'appui majoritaire du peuple canadien aux prochaines élections générales? Personne ne saurait répondre. Ce que l'on constate, c'est que la tâche sera difficile. La présente guerre a ouvert les yeux à bien des gens. Elle les a portés à réfléchir sur le prétendu autonomisme du parti libéral. La guerre a convaincu un grand nombre de gens que, au fond, les libéraux et les conservateurs progressistes sont impérialistes. Tous les deux placent au-dessus de tout l'Empire et non le Canada. C'est entendu qu'ils ne cherchent pas à arriver, par les mêmes moyens, à l'unité de politique impériale et qu'ils ne comprennent pas de la même façon l'étendue de l'objet de cette unité de politique impériale. Mais sur les grandes questions, ils s'entendent. Le prétendu canadianisme de M. King et du parti libéral se résume et s'est résumé dans le passé à vouloir être tenu au courant des décisions de Londres, mais chaque fois que ces décisions mettaient en jeu les intérêts primordiaux de l'Empire, il a suivi la politique que la Grande-Bretagne avait décidée.

Rien ne prouve mieux que la politique de M. King est une politique impérialiste que ce que lord Halifax vient de dire à Toronto. Parlant de l'entrée en guerre des Dominions, dès 1939, l'ambassadeur anglais à Washington s'exprima comme suit: "Les Dominions n'avaient pas été parties au Traité de garantie de la Pologne qui fut la cause immédiate de l'action de la G.-Bretagne. Ils n'étaient pas eux-mêmes exposés à une attaque directe (in no danger direct of attack). Ils avaient eu de l'influence sur la politique extérieure de la Grande-Bretagne, mais ils n'en avaient point eu la responsabilité.

"Ils avaient, il est vrai, été régulièrement informés des faits et en consultations constantes. Mais la direction quotidienne de la politique était aux mains d'un ministre qu'ils n'avaient point désigné, et qui était responsable à un Parlement où ils n'étaient point représentés. En fait aussi bien qu'en théorie, ils n'étaient d'aucune façon liés. La meilleure preuve de cette réalité, c'est que l'Eire a poursuivi et poursuit encore aujourd'hui une politique d'abstention et de neutralité".

M. Omer Héroux, rédacteur en chef du Devoir, de qui nous empruntons cette traduction, conclut: "Et, cependant, le Canada — puisque c'est lui qui, naturellement, nous intéresse d'abord — s'est jeté dans la bagarre. Il y a prodigué, avec le sang de ses enfants, son or et ses ressources matérielles. De pareils résultats apportent de gros arguments à la politique actuelle: impérialisme camouflé, et par cela même plus dangereux encore".

Le Parti conservateur progressiste a pratiqué l'impérialisme ouvert; le Parti libéral, jusqu'à maintenant, l'impérialisme camouflé. Dans les deux cas, c'est de l'impérialisme.

A en croire la Fédération libérale nationale, M. King s'est converti. Attendons la présentation du bill relatif à l'établissement de cet organisme international pour recevoir de M. King l'abjuration, sans équivoque, de la politique qu'a suivie le Parti libéral aussi bien que le Parti conservateur progressiste.

Jusqu'au 2 mars, un coupon "D" donne droit à l'achat de 12 onces fluides de sirop d'érable. A compter de cette date, il donnera droit à 20 onces fluides.

MOULINS A COUDRE — M. Albert Leduc, de Sturgeon Falls, désire annoncer qu'il a un certain montant de machins à coudre nuves "Singer" à vendre ou à échanger. Adresse: B-52, Sturgeon Falls, Ont.

Réparation de montres

SERVICE prompt et avec soin à des prix raisonnables

SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION

E. D. LAURIN

49 rue Cedar Sudbury

En haut de la Banque Royal

St-J.-de-Brébeuf

Il y aura un Bingo lundi le 14 février au sous-sol de l'école Nolin au profit de l'église St-Jean-de-Brébeuf, organisé par un groupe d'hommes et de dames de la paroisse.

FUNERAILLES

Samedi à 9 heures eurent lieu en l'église St-Jean-de-Brébeuf les funérailles de M. Jos Paul Cousineau, décédé à sa demeure, à 181 rue Queen, jeudi le 27 janvier, à l'âge de 70 ans.

Un service de première classe fut chanté par Mgr J.-H. Coallier, P.D.,V.F., assisté des RR. PP. Eugène Mongeau du Collège du Sacré-Coeur et Laurent Villeneuve, vicaire de la paroisse comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Joseph, Ernest et Romain Cousineau, Félix Urbain, Davis Fongemy et Léo Marois. M. Cousineau demeurait dans la paroisse depuis plusieurs années.

A la famille en deuil L'Ami du Peuple offre ses sincères sympathies.

BINGO

Le Bingo organisé par un groupe d'hommes et de dames de la paroisse lundi le 24 janvier fut un beau succès à tous points de vue. Les recettes totales pour le Bingo, la raffle du service de coutelleries, et le tirage organisé dans les écoles furent de $474.10.

Mme Omer Lafrenière, de 304 rue Murray gagna le service de coutellerie, tandis que le jeune Alfred Côté de l'école Ste-Marie, était la gagnant pour la raffle dans les écoles.

Félicitations aux gagnants. Félicitations aussi aux organisateurs qui ont su faire de cette soirée un succès et sincères remerciements à tous ceux qui ont offert des prix ou qui ont contribué de quelque manière à la réussite de cette organisation. Grand merci à ceux qui sont venus si nombreux encourager nos organisations.

On a commencé depuis quelqué temps à se préparer pour un grand bazar qui aura lieu dans la paroisse en juillet.

VA-ET-VIENT

Mlle Germaine Landriault, de Sturgeon Falls, visitait des parents et amis ici en fin de semaine.

M. Laurent Lemieux, de St-Charles, était de passage à Sudbury la semaine dernière et visitait ses deux soeurs, Mlle Diane Lemieux et Mme David Thériault ainsi que son frère, M. Camille Lemieux.

Mme Ernest Patenaude, de Sturgeon Falls, passait quelques jours ici dernièrement.

Mlle Edna Primeau, de Sturgeon Falls, passait la fin de semaine à Sudbury.

M. Aimé Martin ainsi que son frère visitaient des parents ici dernièrement.

Mme Léo Gauthier, de St-Charles, faisait un stage à l'hôpital St-Joseph de Sudbury et subissait une opération.

Il ne veut pas travailler

Le premier chômeur volontaire de Sudbury a été trouvé coupable d'absence répréhensible. C'est Wilfred-J. Sauvé, âgé de 17 ans, qui a été trouvé coupable par le magistrat Willard Cooper, en cour de police à Sudbury. Il devra comparaître la semaine prochaine pour sentence. La cour a été avisée que Sauvé refusait de travailler depuis le mois de juillet l'an dernier. Et ceci malgré le fait qu'il lui avait été donné quatre emplois différents par l'Inco. Les demandes pour les divers emplois venaient de Sauvé, et malgré la coopération de la compagnie, il ne se rendait pas à l'ouvrage. Pour se défendre, Sauvé a dit qu'il ne pouvait pas comprendre pourquoi il devait travailler régulièrement quand les autres ne le faisaient pas. L'accusation a été portée par le bureau de Sudbury du Service sélectif national. Me J.-E. Lacourcière agissait comme procureur pour le Service sélectif.

Pas de neige

Bien que plusieurs opérateurs de camps de bûcherons dans le nord Ontario se plaignent de la température plutôt douce, les bûcherons dans le district de Sudbury sont d'avis que la température permettra une plus grande coupe. Puisque le manque de neige a arrêté au moins temporairement le transport du bois, les bûcherons se sont remis à couper des billes. Libérés des ennuis causés par les neiges abondantes, les scieurs coupent plus de billes que jamais. Tous espèrent qu'il y aura assez de neige pour permettre le transport du bois jusqu'aux lacs, aux rivières avant le printemps. On explique la température extraordinaire de plusieurs façons. Mais même les meilleurs prophètes ne peuvent l'expliquer de façon satisfaisante. La seule chose qu'ils peuvent dire c'est que la température continuera ainsi pour deux jours au moins.

Plaques d'étiquette

Retardées depuis le premier de l'année à cause du manque d'approvisionnements, les nouvelles étiquettes pour 1944 sont maintenant en vente à Sudbury. En plus des nouvelles étiquettes pour autos, le bureau du vendeur de licences a reçu un stock de transfers et de permis pour chauffeurs et opérateurs. Tous sont en vente chez le nouveau vendeur, Morgan Wighton. Il a succédé à Charles Roffey, qui a été congédié avant Noël. Le bureau du nouveau vendeur de licences est établi dans l'édifice Stevens, sur la rue Elm. La nouvelle étiquette pour auto portera le même numéro que les plaques de licences de 1943. Les anciennes plaques serviront pour cette année encore et permettront de conserver le métal.

Tragique coïncidence

Deux membres de la même famille furent frappés presqu'en même temps. Le Sapeur Emile-Clifford Cousineau, qui a déjà travaillé à la mine Frood et au smelter de Copper Cliff, a été blessé une deuxième fois. Et son père, Paul Cousineau, de 181, rue Queen, à Sudbury, a été enterré samedi, étant mort jeudi, avant de recevoir la nouvelle que son fils avait été blessé. Le sapeur Cousineau a été blessé au front en Sicile pour la première fois, le 23 juillet. Il a subi sa deuxième blessure durant la bataille pour l'Italie, le 17 janvier. La nouvelle de son nouveau malheur est arrivée dimanche soir. La nouvelle dévoilait que le sapeur Cousineau fut atteint à la joue gauche par un morceau d'obus. Bien qu'il est né et fut élevé à Sudbury, le sapeur Cousineau était employé à Timmins quand il s'est enrôlé, au mois d'avril 1942. Il traversa outre-mer au mois d'octobre de la même année.

Les conséquences politiques de la paix

Par Jacques BAINVILLE

Le livre de Jacques Bainville s'adresse aux milliers de lecteurs soucieux de connaître les principes qui auraient pu épargner au monde le fléau de la guerre. Dans une analyse particulièrement lucide, le célèbre historien se penche sur le Traité de Versailles et montre que les erreurs de ce traité sont directement responsables de la guerre actuelle. C'est le livre d'un prophète et, à ce titre, c'est une oeuvre indispensable à qui s'intéresse aux problèmes de l'après-guerre.

Volume de 250 pages.

Au comptoir $1.25, par la poste $1.36.

En vent à la librairie "Loisirs".

IL NE S'AGIT QUE D'Y PENSER

"Economisons le combustible!" C'est un refrain mille fois répété mais qu'il ne faut pas se fatiguer d'entendre et surtout qu'il ne faut pas prendre à la légère. QQuand on parle d'économiser le combustible, il ne s'agit pas de maintenir dans la maison une température de 30, 40 ou 50 degrés et de faire geler tout le monde, mais de prendre des mesures intelligentes et nécessaires qui éviteront le gaspillage. C'est là ce qu'a compris cette maîtresse de maison qui ferme les calorifères dans les pièces inutilisées afin de brûler moins de combustible. On conseille aussi de fermer durant la nuit, ce qui permettra de garder les autres pièces assez chaudes tout en brûlant très peu de combustible.